



BRABANT



Brabant du milieu

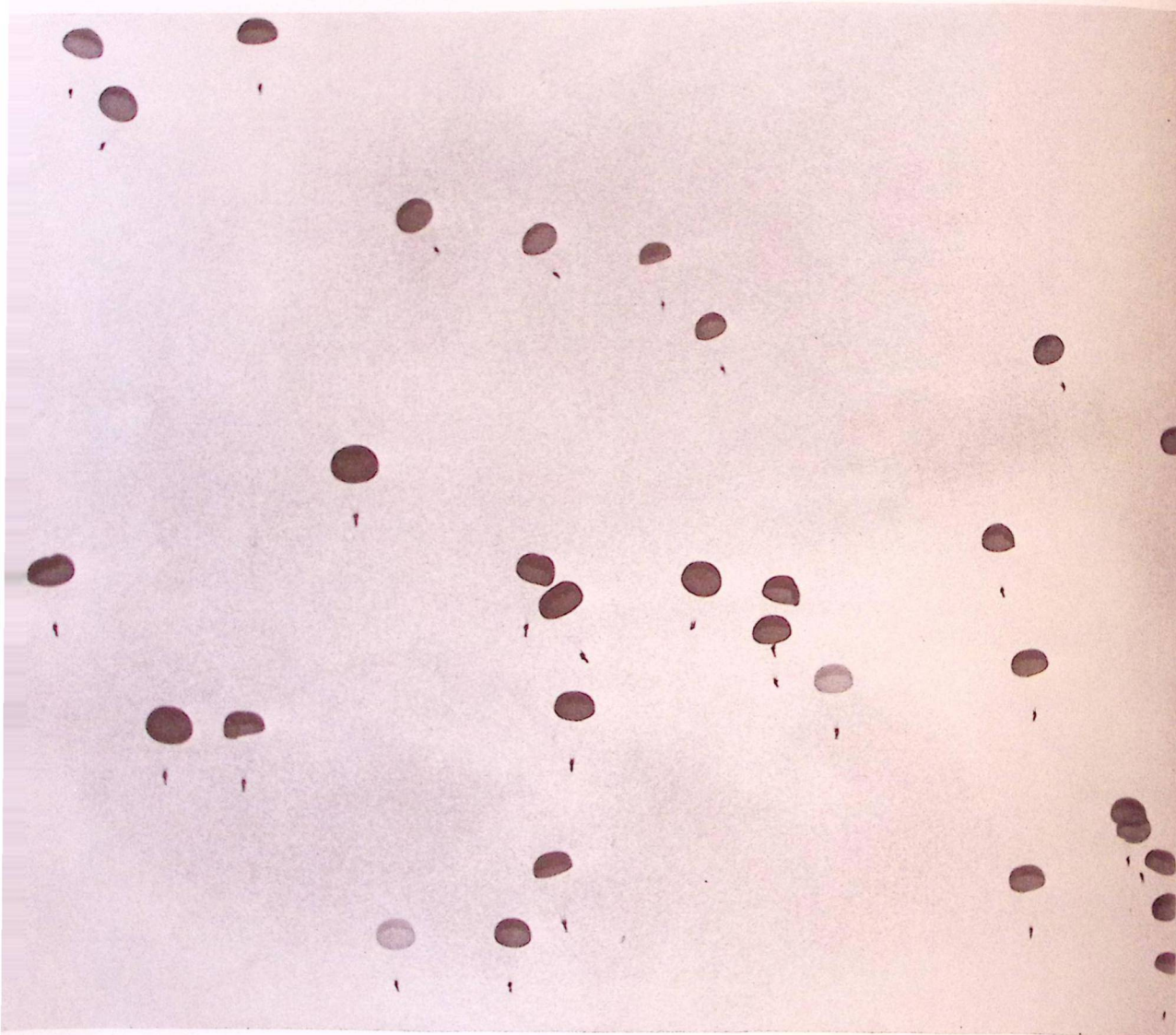
*De Thorembeis-Saint-Trond à Bois-Seigneur-Isaac
Ce n'est qu'une campagne où les buissons de mûres
Se penchent tout au long des chemins en zigzag
Qui, par monts et par vaux, s'en vont à l'aventure.*

*Le flux et le reflux du seigle et du froment
Me font songer à toi, mer flamande et lointaine,
Tandis que le duo des arbres et du vent
Me parvient, vague un peu comme un écho d'Ardenne.*

*Province à mi-chemin de l'un et l'autre lieux,
Tu réunis en toi, Brabant, tout ce que j'aime
Et, creusant ta leçon, je me tiens au milieu
Afin de me soustraire aux conseils des extrêmes!*

Beauvechain 70

par Maurice-Alfred DUWAERTS



L'AVION, et spécialement l'avion militaire, a toujours exercé crainte, respect et admiration sur la masse. Depuis la première guerre mondiale les jeunes de tous les pays du Monde entier ont été attirés par les performances des pilotes. Qui n'a jamais vécu intensément un meeting d'aviation? Qui n'a pas rêvé après cela d'accomplir des prouesses analogues!

Nous nous souvenons avec précision des meetings militaires ou civils organisés peu d'années avant la dernière guerre au champ d'aviation militaire d'Evere. Déjà à cette époque chacun s'intéressait aux prototypes et aux performances, mais les bons vieux « Nieuport » étaient toujours là. C'est à Evere que l'on vit les premiers chasseurs Hurricane, le bombardier Wellington, le chasseur en piqué allemand Stuka aussi!

Les années passèrent, mais, tout de suite après la guerre, Evere à nouveau sera le théâtre d'un grand meeting en 1947. Il sera civil et militaire. D'autres suivirent ailleurs en Belgique et à l'étranger.

Il faudra cependant attendre jusqu'en 1964 pour voir la Force aérienne belge prendre en mains l'organisation d'un grand meeting. Elle a d'ailleurs de bonnes raisons de le faire. N'est-ce pas une action de propagande magnifique

Deux grands attraits de tout meeting aérien: les parachutistes et la démonstration de l'escadrille acrobatique de nos Diables Rouges.



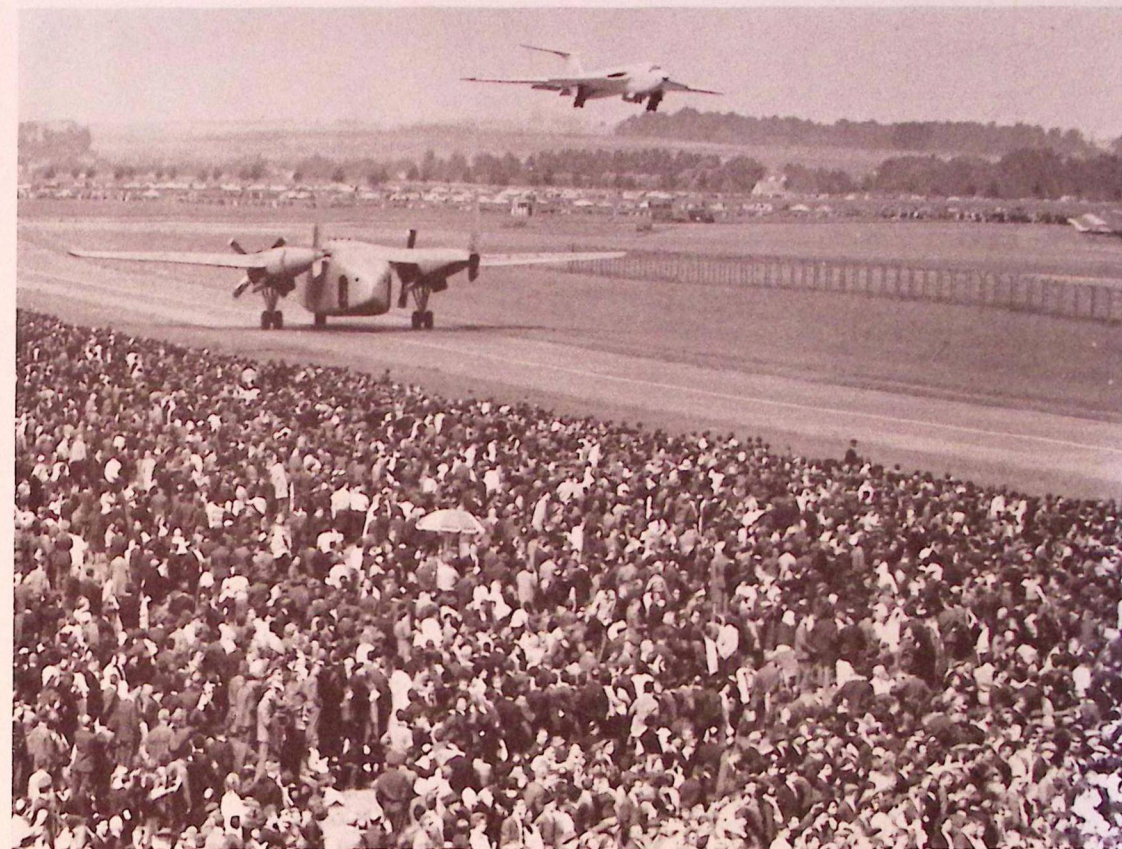


Le 15^e Wing, avec ses avions DC 6 et DC 4, bien vieillies, mais toujours jeunes grâce aux qualités de nos pilotes et du personnel d'entretien, accompagnés de C 119 (avions-cargos), qui seront enfin remplacés dans des délais, qu'il faut souhaiter rapides pour l'efficacité de notre Force aérienne, suscite la curiosité et l'intérêt des spectateurs.

auprès des jeunes et du public en général en se faisant connaître. C'est aussi une manœuvre générale (on l'oublie trop souvent) au cours de laquelle tous les services opérationnels et logistiques de la Force aérienne participent activement et qui permet également une collaboration étroite et active avec la Gendarmerie, le Corps de la Protection civile, la Croix Rouge, les sociétés de transport, etc... Enfin, reste l'action philanthropique au

profit de Fonavibel (Fonds national d'aide aux victimes de l'aviation belge) qui est un organisme placé sous le Haut Patronage de la Reine Fabiola. Fonavibel, qui a été créé en 1947, aide plus de 600 veuves et 400 orphelins à faire face à certaines dépenses qui ne peuvent être couvertes par des pensions officielles qu'il s'agisse de frais exceptionnels dus aux études, à la maladie ou aux infirmités. Le même fonds fournit également une aide discrète

mais efficace aux militaires ayant des difficultés que ne peut résoudre le Service social des Forces armées. Depuis 1964 donc, différentes bases de notre Force aérienne sont prises d'assaut par la foule le dernier week-end de juin. 1964: Melsbroek; 1965: Brustem; 1966: Beauvechain; 1967: Melsbroek; 1968: Brustem; 1969: Bierset qui était un meeting de l'OTAN, et cette année pour la deuxième fois, à nouveau Beauvechain, base bien connue de tous les



C'est toujours une foule dense, attentive et enthousiaste — comme ici à Chièvres en 1963 — qui suit les évolutions des différents types d'appareils. On voit décollant le « V Bomber Victor », appareil britannique.

habitants du Brabant wallon habitués à voir évoluer à basse et haute altitude les fameux Startfighter F 104 G, du 1^{er} Wing de chasse Tous Temps qui est fixé là. Ce Wing, on le sait, comprend actuellement les 349^e et 350^e escadrilles, au passé si glorieux, constituées en Grand-Bretagne. Le F 104 G, avion fabuleux aux performances extraordinaires a déjà fait couler bien des larmes et non moins

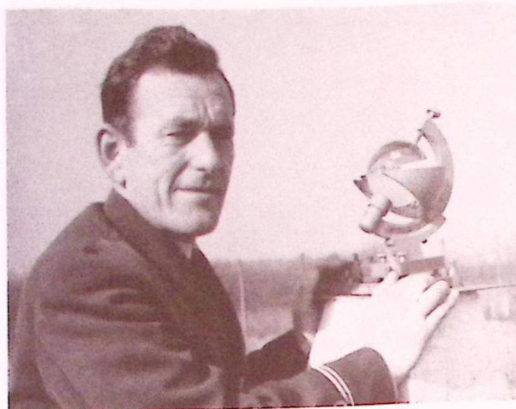
d'encre, notamment en Allemagne occidentale. Certains de nos meilleurs pilotes, tel Bill Ongena, se sont surpassés avec cet appareil en accomplissant des prouesses étonnantes. Vraiment quand on les voit à l'œuvre non seulement on frémit, mais on est plein d'admiration pour ces hommes qui, physiquement, n'ont rien d'exceptionnel. Et voilà bien le plus étonnant! Les jeunes eux connaissent bien sûr les exploits de Dan Co-

per et de Laverdure sur le F 104 G!

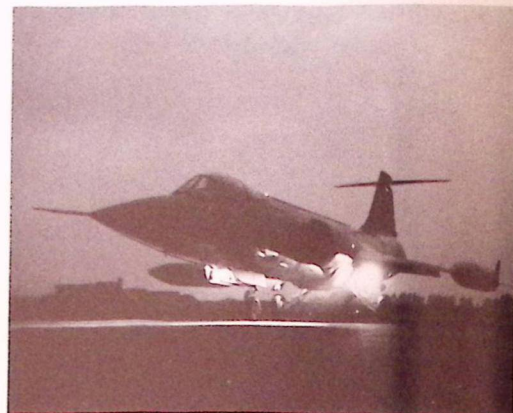
BEAUVECHAIN 1970

Le 26 juin donc, arrivée des délégations étrangères, composées d'environ 150 navigants et 250 mécaniciens pour une centaine d'avions! Du travail en perspective pour tous les services d'accueil!

Le 27 juin, ouverture, comme chaque année, d'une exposition statique sur



Monsieur Météo, peu connu au physique, grand responsable du temps qu'il fera ce jour-là! Gare à sa matricule!



Les F 104 G du 1^{er} Wing de Beauvechain seront évidemment de la partie. En voici un décollant de nuit, ce qui est absolument impressionnant. En bas, les « Frece Tricolori », patrouille acrobatique italienne, bien connue en Belgique.

plus ou moins trois hectares, comportant un grand stand de notre nouveau Syndicat d'initiative régional de cette partie du Brabant wallon où vous aurez de quoi vous documenter.

Le 28 juin enfin, dès 13 heures, le grand meeting qui n'aura rien à envier à celui de Domodievodo, près de Moscou en U.R.S.S. Ce sera l'unique démonstration aérienne de grande envergure organisée en Belgique cette année.

L'Allemagne, la Norvège, la Grande-Bretagne, la France, le Danemark et les Etats-Unis y seront engagés par leurs appareils les plus modernes actuellement en service ou sous forme de prototype.

Comme chaque année des pelotons acrobatiques étonneront le public par leurs audaces!

De plus, quelques nouveaux types d'avions en tête du progrès auront la primauté d'être présentés en Belgique.

On verra ainsi le fameux appareil suédois Saab 105 bi-réacteur, bi-place côte à côte, avion d'entraînement, d'attaque au sol léger et de reconnaissance, dont le rayon d'action à 9.000 mètres est de 1.800 km et qui peut voler à 760 km/h à 6.000 mètres.

Vous verrez bien d'autres « zincs », des



Le parachute s'ouvre tout grand et ce F 104 G effectue un atterrissage impeccable...

Ci-dessous: Le Roi, qui est lui-même pilote sur avion à réaction, tient, par goût personnel, à assister aux meetings d'aviation et à féliciter tous les protagonistes. Le voici passant en revue les Diables Rouges 1969 à Bierset.





L'ancien et le nouveau! Le SV 4bis, servant à l'écotage de nos futurs pilotes, vient de faire place à son successeur, le Marchetti SF 260. Un seul regret: les élèves-pilotes sont là, mais les Marchetti se font attendre!
En bas: On ne verra plus les démonstrations éblouissantes de nos « Manchots ». Sorry, mais soyez convaincus qu'ils feront mieux bientôt...



nouveaux et des anciens comme le C 119, qui équipe notre 15e Wing de Transport et qui commence à se faire bien vieux...

Mais quel type sera choisi pour le remplacer? Un américain, le Lockheed C 130 Hercules, que nos Para-Commandos connaissent bien depuis l'opération Congo, qui est un transporteur tactique et stratégique, à la vitesse de croisière maximum de 600 km/h environ, au rayon d'action de 8.500 km, pesant 70 tonnes, d'une longueur de 30 mètres et d'une envergure de 40 mètres, propulsé par quatre turbopropulseurs Allison? Ou bien sera-ce le Transall C 160, transport moyen courrier tactique de fabrication franco-allemande qui remplace déjà le Noratlas. En décembre 1958, en effet, les ministres de la Défense allemand et français signèrent un accord pour étudier ensemble un nouvel appareil. Le 28 janvier 1959 un groupe de travail mixte se mit à l'œuvre et en avril 1962, six prototypes étaient financés en commun. Les trois premiers volèrent respective-



Un pilote, en combinaison stratosphérique pour vol en altitude, prend place à bord, tandis qu'une patrouille du 1er Wing de F 104 G évolue impeccablement.

ment le 25 février 1963, le 25 mai 1963 et le 19 février 1964. A l'origine, dans la production en série, la France achetait 50 appareils et l'Allemagne 110. Si nous vous parlons plus longuement du Transall C 160, c'est parce que nous pensons qu'en fin de compte il sera choisi pour des raisons économiques. Sa vitesse de croisière est d'environ 500 km/h, son rayon d'action suivant son chargement de 1.650 km à 4.800 km, son poids maximum de 48 tonnes, sa longueur de 32 mètres, son envergure de 39 mètres; il est propulsé par deux turbopropulseurs Rolls-Royce T.

Incidemment il faut souligner l'effort constant du chef d'état-major de la Force aérienne belge, le lieutenant-général Ceuppens, D.F.C., ainsi que des autres officiers généraux et des membres de leurs états-majors, pour que notre Force aérienne reste toujours opérationnelle. Ceci, pensons-nous, est capital en matière d'aviation.

Vous verrez bien sûr bien d'autres avions, mais surtout vous n'oublierez

pas d'applaudir nos nouveaux Diables Rouges de la nouvelle patrouille acrobatique, qui voleront sur Fouga Magister, sans oublier d'acclamer aussi tous les autres pilotes qui auront rivalisé d'ardeur, de courage et d'audace pour votre seul plaisir.

Pour vous y rendre

Au moins 15.000 véhicules sont attendus à Beauvechain, amenant plus de 100.000 personnes et cela pose des problèmes qui seront résolus grâce à de nouveaux parkings sur place et à des itinéraires organisés par la gendarmerie.

Il y aura cinq voies d'accès principales:

- a) WAVRE - GREZ-DOICEAU - « LA CHISE »;
- b) LOUVAIN - LEEFDAAL - NEERIJSSE - SAINT-JORIS - WEERT - NETHEN - HAMME-MILLE - « LA CHISE »;
- c) TIRLEMONT - HOEGAARDEN - MELDERT - BEAUVECHAIN - LA BRUYERE;

d) JODOIGNE - LA BRUYERE;

e) GLIMES - « LA CHISE »

Il sera interdit de stationner, le 28 juin de 9 à 21 h., sur la chaussée de toutes les voies d'accès mentionnées ci-dessus et sur le territoire de BEAUVECHAIN ainsi que sur les routes BEAUVECHAIN - TOURINNES-LA-GROSSE, TOURINNES-LA-GROSSE - HAMME-MILLE (jusqu'à la route 51), TOURINNES-LA-GROSSE - NODEBAIS (jusqu'à la route 51), Carrefour BOIS DE BEAUSART - PIETREBAIS (jusqu'à la route 51), PIETREBAIS - CHAPELLE-ST-LAURENT (jusqu'à la route 37), HAMME-MILLE - GREZ-DOICEAU; sur toute la largeur de la voie publique des accès: WAVRE - « LA CHISE » à partir du carrefour de GREZ-DOICEAU, LOUVAIN - « LA CHISE » à partir du carrefour de HAMME-MILLE, OPVELP - BEAUVECHAIN - LA BRUYERE à partir de OPVELP, MELDERT - BEAUVECHAIN - LA BRUYERE à partir de MELDERT, JODOIGNE - LA BRUYERE à partir de JODOIGNE, GLIMES - LA BRUYERE à partir Excl INCOURT et sur toute la largeur de la voie

publique pour diverses rues de BEAUVECHAIN.

La route JODOIGNE - LA BRUYERE depuis JODOIGNE et la route GREZ-DOICEAU - LA CHISE depuis le bois de BEAUSART seront mises à sens unique.

Accès et Parkings

Aux voies de pénétration correspondent des accès et parkings distincts. Trois de ces voies d'accès convergent vers le carrefour de La Chise, au croisement des routes Louvain - Namur et

Wavre - Jodoigne.

Voie N° 1: LOUVAIN - HAMME-MILLE-« LA CHISE »: le trafic automobile pénètre sur l'aérodrome vers un parking intérieur.

Voie N° 2: WAVRE - GREZ-DOICEAU

A l'intérieur de l'aérodrome, au SUD de la piste d'atterrissage, se trouvent deux grandes zones de parkings: la zone OUEST de parkings pour le trafic automobile en provenance de LOUVAIN, WAVRE, NAMUR et JODOIGNE et la zone EST de parkings pour le trafic auto-

mobile en provenance de la région LOUVAIN - TIRLEMONT via la commune de BEAUVECHAIN.

Ces zones OUEST et EST sont séparées par une zone réservée où se trouvent les tribunes et les parkings spéciaux pour invités munis d'un laissez-passer.

Transports en commun

La Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux organisera le dimanche 28 juin des services spéciaux d'autobus au départ des gares SNCB de LOUVAIN,



Un meeting est l'occasion de présenter des prototypes nouveaux au public. A gauche, le Harrier GR. MK1, avion britannique à décollage vertical, a effectué des prouesses extraordinaires à Bierset en 1969. A ses côtés, sera-ce le Hercules C130, appareil américain de la Lockheed, qui remplacera nos C119?

-« LA CHISE »: le trafic automobile pénètre sur l'aérodrome vers un parking intérieur.

Voie N° 3: NAMUR - GLIMES - « LA CHISE »: le trafic automobile pénètre sur l'aérodrome vers un parking intérieur. En cas d'encombrement un parking de réserve extérieur est prévu.

A ce même carrefour un quatrième accès, situé entre les accès de WAVRE et NAMUR est réservé aux piétons. Cet accès piéton se trouve à proximité de la halte d'autobus SNCV en provenance de WAVRE.

nance de WAVRE.

Les motocyclistes pénètrent par les accès automobiles. Les cyclistes pénètrent par l'accès piétons; une enceinte vélo est prévue à l'intérieur.

La quatrième voie d'accès en provenance de HANNUT et TIRLEMONT via JODOIGNE: le trafic automobile pénètre sur l'aérodrome vers un parking intérieur. En cas d'encombrement un deuxième accès est prévu pour ce trafic qui pénètre également sur l'aérodrome vers un autre parking intérieur.

Par cet accès pénètrent également piétons et cyclistes.

La cinquième voie d'accès en provenance de la région située au nord de la route LOUVAIN-TIRLEMONT, trafic régional et local via BEAUVECHAIN et le hameau de LA BRUYERE: le trafic automobile pénètre sur l'aérodrome vers un parking intérieur.

Par cet accès pénètrent également piétons et cyclistes: cet accès dessert la halte d'autobus SNCV en provenance de LOUVAIN et TIRLEMONT.



L'avion-cargo français Stouffville Breguet 941 S, présenté également à Bierset en 1969, a beaucoup de chances, semble-t-il, d'être choisi pour le 15^e Wing.

A droite: Le fameux appareil suédois Saab 105 XT qui sera à Beauvechain en 1970.



WAVRE et TIRLEMONT. Deux gares d'autobus sont prévues: la première au carrefour de LA CHISE pour les autobus en provenance de WAVRE; la deuxième au hameau de LA BRUYERE pour les autobus en provenance de LOUVAIN via BIERBEEK et de TIRLEMONT via MELDERT.

Des tickets combinés, comprenant le transport aller et retour au départ de ces 3 gares vers BEAUVECHAIN et l'entrée au meeting, seront délivrés à bord des autobus.

Conditions d'accès

Samedi 27 juin:

Exposition statique et répétition du Show aérien

Voiture: prix forfaitaire (4 adultes au maximum), 100 F.

par adulte supplémentaire, 40 F

Piétons: adultes 40 F

moins de 18 ans et militaires en tenue accès gratuit

Dimanche 28 juin: Exposition statique et Meeting aérien

Voiture: prix forfaitaire (4 adultes au maximum) 200 F.

par adulte supplémentaire 70 F.

Piétons: adultes 70 F.

moins de 18 ans 20 F

militaires en tenue: accès gratuit

Tribune payante: quel que soit l'âge 200 F. (parking réservé à proximité de la tribune).

Des conditions spéciales seront prévues pour les voyages groupés et les spectateurs utilisant les transports en commun (SNCB et SNCV).



Linkebeek et Charles le Téméraire

par C. DERIE

A gauche: Portrait de Charles le Téméraire — Ecole des Anciens Pays-Bas — XVI^e siècle (toile, 56 x 43,5). Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles.
Ci-dessus: L'église de Linkebeek, reconstruite en 1773-1778 et agrandie durant le XIX^e siècle, est toujours placée sous la protection de saint Sébastien.



A l'occasion du 500^e anniversaire de la visite de Charles le Téméraire à la Confrérie de Saint-Sébastien à Linkebeek, une exposition a été organisée par les Administrations Communales d'Uccle et de Linkebeek, au lieu-dit « Homborch » aux confins des deux communes.
Elle ne manqua pas d'intérêt et sous le titre « *Linkebeek-Homborch à travers les siècles* », le Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle a édité un bulletin dans lequel André Gillet, secrétaire de l'Ancien Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers de N.D. du Sablon, à Bruxelles, a traité de façon très détaillée de l'histoire, faits et gestes de la Gilde et de la Confrérie de

Saint-Sébastien, étude très fouillée et très intéressante.
Faut-il le rappeler, Charles le Téméraire, son épouse et sa fille Marie de Bourgogne, sont allés en pèlerinage à Linkebeek, en vertu de sa promesse faite à Liège en 1467, le 12 décembre 1469 et il y reviendra le 17.
Les pages liminaires du Registre de la Confrérie, suivies de la signature de son fondateur, relatent que la fondation se fit en souvenir d'une heureuse guérison de la peste, contractée à Liège en juillet 1467. Saint Sébastien y est, de plus, défini comme le saint intercesseur contre la peste et non comme le saint tutélaire des archers. Il est à comprendre que le Téméraire,



Charles le Téméraire, dit Charles le Hardy ou le Guerrier, fils de Philippe le Bon (d'après une gravure d'époque).

heureux de réchapper de la peste, lors de sa victoire de Brustem, soit rentré victorieusement à Liège et fit sa promesse d'aller se mettre à genoux devant ce saint considéré comme le protecteur tout désigné contre ces épidémies.

Pourquoi Linkebeek? Cela s'explique par la proximité de Bruxelles du sanctuaire dédié au saint, le seul aussi proche de son palais ducal et en un lieu où un pèlerinage existait déjà.

En cette occasion, il offrit à l'église, en l'honneur du saint patron de celle-ci, un cierge, un buste et le Livre d'Or de la Confrérie.

Personne n'ignore la fin tragique du Téméraire à la bataille de Nancy. Long-

temps, le peuple refusa de croire à la fin tragique du duc de Bourgogne. Le bruit courait qu'il avait échappé au massacre et se cachait dans une retraite inconnue. Quelques-uns assuraient que, n'ignorant rien des secrets de la nécromancie, il s'était mystérieusement fait disparaître lui-même pour surgir tout à coup au moment où l'on s'y attendrait le moins. De vieilles chroniques rapportent aussi que des prêteurs d'argent fixaient comme échéance du remboursement le jour de la réapparition du Téméraire.

C'était le dimanche 5 janvier 1477. Les ténèbres enveloppent déjà le champ de bataille de Nancy, où la neige est devenue rouge du sang des Bourgui-

gnons. Il y fait noir, en janvier les journées sont encore courtes. Les débris de l'armée vaincue sont traqués implacablement par les Suisses, les Alsaciens et les Lorrains. Le vainqueur, René II, arrivant au pont de Bouxière, voit les restes des soldats du Téméraire chercher leur salut dans la fuite. René II est fort perplexe. A tout le monde, il demande: « Personne n'a vu le duc de Bourgogne? ». Personne n'a pu le renseigner. Le duc de Lorraine se dirige vers les murs de Nancy répétant toujours la même question. Pourtant, il finit par être renseigné par un de ses soldats qui l'informe de ce qu'un prisonnier a prétendu devant lui, avant d'être massacré par les Alsaciens, que son prince est tombé près de la commanderie Saint-Jean. René II en doute. Il envoie un message à Metz pour s'enquérir si Charles le Téméraire n'a pas traversé la ville. Il entre à Nancy, sa capitale délivrée, qui lui fait fête. Préoccupé par le sort du Téméraire, il n'en dort pas la nuit; le Téméraire vivant constituerait toujours une menace pour le duc de Lorraine. On ne ménage rien pour découvrir Charles mort ou vif.

Le lundi, vers la soirée, l'infâme Campo Basso, qui a trahi le Téméraire à la veille du combat, en passant à l'ennemi avec une partie de la cavalerie, se présente chez le duc de Lorraine, accompagné d'un page du Téméraire qui confirme la déclaration faite la veille par le soldat lorrain.

Des recherches très actives sont entamées de ce côté le lendemain 7 janvier. Ramené sur le champ de bataille, le page éprouve, au début, quelque difficulté à s'orienter. Parvenu à l'endroit appelé le Virolay, ses souvenirs se précisent. On examine tous les cadavres à moitié gelés dans la glace. Ce n'est qu'après avoir retiré plusieurs morts que le page fondant en larmes, s'écrie: « Voici mon bon maître et seigneur ». Gisant à côté de Charles, il montre le cadavre du fidèle Jean de Rubempré qui a voulu partager la destinée de son souverain.

Immédiatement prévenu, René de Lorraine ordonne que la dépouille de son adversaire et celle de Jean de Rubempré soient lavées, enveloppées dans un linceul et transportées à Nancy.

Le samedi 11 janvier, le corps de Charles le Téméraire fut embaumé. Le

dimanche, on l'inhuma solennellement. Quatre comtes de Lorraine portèrent l'illustre dépouille de l'hôtel de Georges Marquiez à la collégiale Saint-Georges. Le cercueil de Jean de Rubempré suivit celui du Téméraire. Les bourgeois de Nancy, un cierge à la main, faisaient la haie. Après la messe des morts chantée par les abbés de Lunéville, le cercueil du dernier duc de Bourgogne fut descendu dans la tombe, au pied de l'autel de Saint Sébastien. Son fidèle compagnon, Jean de Rubempré fut enterré à quelque distance de son maître.

Et pourtant la Tombe du Téméraire est à Notre-Dame à Bruges?

En vertu d'une clause du Traité de Middelbourg, conclu en 1501 entre René II et Philippe le Beau, qui permit aux héritiers du Téméraire de ramener dans ses domaines patrimoniaux les ossements de leur aïeul, Charles Quint, arrière petit-fils du duc de Bourgogne y réussit. Il y fut procédé le lundi 22 décembre 1550.

Marie de Hongrie, régente des Pays-Bas, avait envoyé à Nancy, des commissaires. A 7 heures du matin, ces derniers entrèrent à l'église accompagnés de quelques conseillers de la duchesse Christine, douairière de Lorraine, nièce de Charles Quint. Celle-ci était absente de Nancy, peu désireuse de s'associer aux cérémonies d'un transfert auquel le sentiment populaire lorrain se montrait très hostile.

Un service funèbre fut célébré. Après celui-ci, tout le clergé se rendit devant la tombe où se voyait l'image gisante du Téméraire, la visière du casque relevée et les mains jointes, la tête se reposant sur un coussin et ses pieds s'appuyant sur un lion couché. Les prêtres chantèrent les absoutes, après quoi le corps fut officiellement restitué.

L'exhumation ne se fit pas sans avatars. Usant de précautions infinies pour ne pas les briser ou les faire tomber en poussière, les ossements furent recueillis dans un linceul et déposés dans un cercueil neuf en chêne. Après la fermeture du cercueil, celui-ci, recouvert d'un velours noir, fut hissé sur l'autel de Saint Sébastien. Des religieux veillèrent les restes du prince.

L'après-midi, aux environs de 5 heures, le cercueil fut chargé sur un chariot

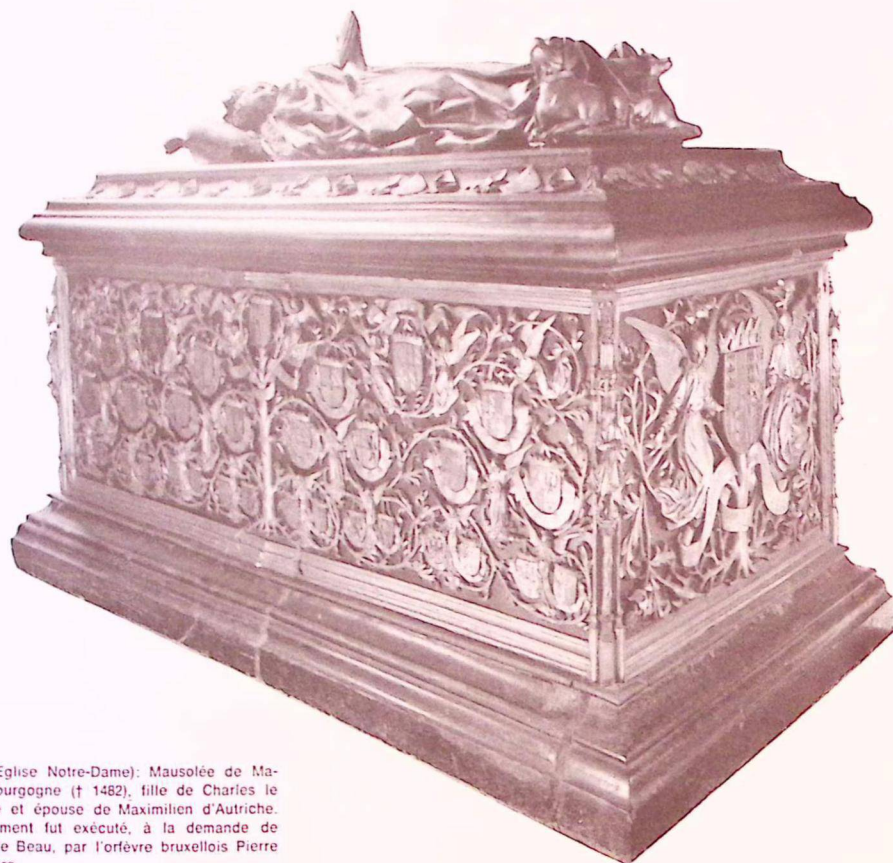


Portrait de Charles le Téméraire en armure — Ecole des Anciens Pays-Bas — XVI^e siècle (bois, 105 x 73,5). Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles.

drapé de noir et quitta Nancy, pour s'arrêter deux lieues plus loin — à Faux — pour y passer la nuit et où la bière reposa dans l'église. Après la célébration de la messe, le lendemain, le cortège reprit la route pour arriver le 23 septembre à Metz. Sous une pluie battante, le 24 il pénétra dans le duché de Luxembourg, dans les Etats de l'empereur. Ce qui permit aux commissaires de fixer sur les draps mortuaires du char, les blasons du prince trépassé. Dans tous les villages les cloches sonnèrent pour les morts au passage du cortège et les fidèles furent invités à prier pour le repos de l'âme du Téméraire. Vers 11 heures du matin, on arriva au pont de Thionville et peu après

7 heures du soir, le convoi se présenta aux portes de Luxembourg où il fut accueilli par des notables portant flambeaux aux armes du duc pour conduire la dépouille du Téméraire au couvent des Cordeliers.

Tous les historiens n'ont pas été d'accord sur la date de déposition de la dépouille mortelle de Charles le Téméraire en l'église Notre-Dame de Bruges. Théodore Juste écrit: « Vers la fin de son règne, Charles Quint obtint de sa nièce Christine de Danemark, duchesse régente de Lorraine, l'autorisation de faire transporter de Nancy à Bruges les ossements de son bisaïeul. Cette translation, à laquelle présida le roi d'armes de la Toison d'Or, se fit en



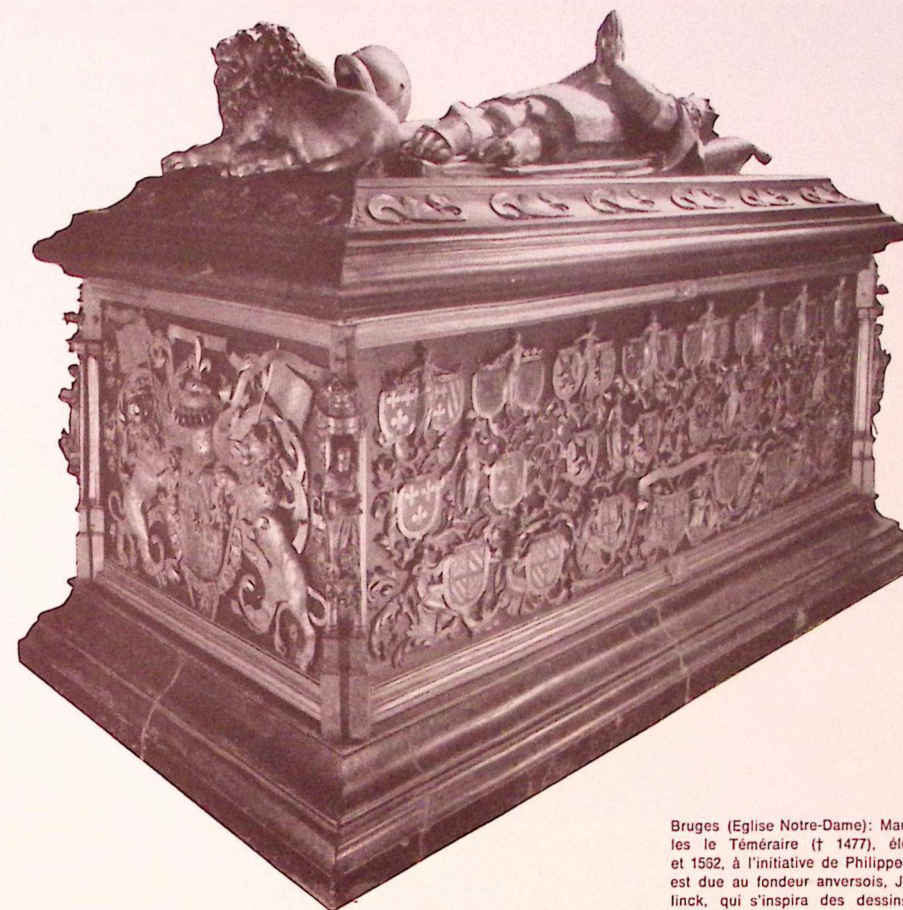
Bruges (Eglise Notre-Dame): Mausolée de Marie de Bourgogne († 1482), fille de Charles le Téméraire et épouse de Maximilien d'Autriche. Ce monument fut exécuté, à la demande de Philippe le Beau, par l'orfèvre bruxellois Pierre de Beckere.

1550, avec une pompe extraordinaire. A Bruges, magistrats, noblesse, clergé conduisirent processionnellement le cercueil du dernier duc de Bourgogne devant le grand autel de l'église Notre-Dame, à droite de la tombe de la duchesse Marie. »

Ne sachant pas exactement quand les restes du Téméraire quittèrent Luxembourg, il est nettement établi qu'ils étaient encore chez les Cordeliers à la mi-novembre 1552, d'après les comptes de Robert de Boulogne, receveur général des Finances, pour un débours d'une somme due pour faire coudre les armes du duc Charles et celles du roi

de Bohême sur le cercueil. Ce n'est que le 7 juin 1553 — les actes capitulaires en font foi — que Charles Quint fit ensevelir à Notre-Dame de Bruges les reliques du Téméraire. D'après J.D. Chastelain (1) « la cérémonie se passa en grand mystère, à une heure très avancée et les rares témoins reçurent pour consigne de n'en rien divulguer. Aussi est-il infiniment probable que le voyage de Luxembourg à Bruges, dont nous ignorons tous les détails, loin de revêtir un caractère d'apparat, se déroula dans le plus strict incognito ». D'après les actes du chapitre de Notre-Dame, il est permis de recon-

stituer l'événement avec suffisamment de précision. Et nous reprenons volontiers les propos de J.D. Chastelain, à ce sujet: « Le 7 juin 1553, à l'heure de la missa animarum, les chanoines de Notre-Dame, convoqués par leur prévôt Gérard Thol, se trouvaient réunis en séance capitulaire, quand le secrétaire du Conseil Privé de l'empereur, Jacques de la Torre se présenta devant eux, accompagné de Claude Carondelet, prévôt de Saint-Donatien, chancelier de Flandre et conseiller de Charles Quint. Après qu'ils eurent exhibé leurs lettres de créance, comme envoyés de Sa Majesté, de la Torre exposa l'objet



Bruges (Eglise Notre-Dame): Mausolée de Charles le Téméraire († 1477), élevé entre 1558 et 1562, à l'initiative de Philippe II. Cette œuvre est due au fondeur anversois, Jacques Jonghe-linck, qui s'inspira des dessins exécutés par le talentueux Corneille Floris.

de leur visite. L'empereur, dit-il, très attaché à ses ancêtres, se trouvant, ces dernières années dans le duché de Lorraine, constata que le corps de Charles de Valois, son bisaïeul, était enterré depuis 1477 dans un endroit insignifiant et ignoré, où sa mémoire s'effaçait. Il résolut de lui faire réserver les honneurs auxquels il avait droit et de le déposer dans une église célèbre. A cet effet, il avait fait ramener la dépouille en Brabant et de là à Bruges, où il souhaitait que le duc repose désormais auprès de sa fille. Au nom de Sa Majesté, les envoyés venaient donc prier le chapitre d'entrer dans les vues

de l'empereur et d'ouvrir en secret, pendant la nuit, la tombe de Marie de Bourgogne pour y placer le cercueil contenant les ossements de son père. Le prévôt et les chanoines remercièrent les délégués impériaux de l'honneur dont Sa Majesté comblait l'église Notre-Dame, ainsi que la ville de Bruges. Jacques de la Torre et Claude Carondelet exigèrent alors des chanoines de garder le silence le plus complet sur l'événement dont le public ne devait pas avoir connaissance, avant la décision de Sa Majesté de faire célébrer prochainement un service solennel et fonder un anniversaire à la mé-

moire du prince. Le chapitre promit d'observer une discrétion absolue et donna des ordres en conséquence à ses officiers inférieurs.

A 10 heures du soir, sans autres témoins que les commissaires de Charles Quint, la sépulture de Marie de Bourgogne fut ouverte entre le mausolée et les degrés de l'autel et Charles le Téméraire, dernier des grands ducs d'Occident, rejoignit sa fille dans la tombe, tandis que les chanoines récitaient le Miserere et les prières des morts ».

(1) Le Patriote Illustré du 8 févr. 1948.



Landen: Tombe dite de Pépin de Landen

Une rencontre avec le pays de Landen

par Dane C. WATERLOT

C E coin de terre brabançonne à demi oublié au cœur de la Hesbaye, qu'on cite sans intérêt, qu'on traverse sans s'arrêter.

Etroitement lié à l'histoire des Pays-Bas, et particulièrement aux fastes de l'ancien duché de Brabant, le canton de Landen fut annexé à la Province de Liège en 1795, sous la domination française. Mais ces Liégeois par le nom seulement se distinguant par l'idiome (le canton est essentiellement d'expression flamande...) ne suscitaient guère l'intérêt des autorités de la Province

de Liège. En juillet 1964, le canton revint à la Province de Brabant, mais ces « longues années d'exil » avaient favorisé l'oubli d'où un certain désintéressement qui ne pourrait s'expliquer autrement.

Nous vous convions donc à refaire connaissance avec cette délicieuse région hesbignonne, aux beautés naturelles intactes, au territoire parsemé de chefs-d'œuvre artistiques, au calme paisible convenant particulièrement bien aux citadins surmenés en quête d'un délassement champêtre.

Situé en bordure de l'antique route Perwez-Tongres, le canton s'étend sur l'emplacement d'un village romain dont on a retrouvé de nombreuses substructions.

Quelques siècles plus tard, la race des Pépin y naquit et vécut; Brabançons et Liégeois y combattirent au Moyen Age; le terrible « sanglier des Ardenes », Guillaume de la Marck y séjourna avec ce que cela implique de misères; enfin, à cent ans d'intervalle, on y vit les Français aux prises avec les troupes des puissances coalisées

contre l'ambitieux Louis XIV, et avec les Autrichiens sur le plateau de Neerwinden.

Si, en ce début de printemps, vous ne pensez pas encore à vos prochaines vacances d'été, vous prendrez bien le temps de passer un week-end dans la région de Landen. Votre plaisir de visiter cette contrée sera doublé si, suivant notre itinéraire, vous choisissez la période située entre le début avril et la fin mai, alors que les vergers délicieusement parfumés offrent au regard ébloui leur plus belle parure. Vous garderez le souvenir d'un total dépaysement à quelques dizaines de kilomètres de Bruxelles.

Cet itinéraire commence à Tirlemont la Blanche avec ses deux tours fièrement dressées dans le ciel hesbignon; de là, vous gagnerez Hakendover et son retable fameux, qu'il est inutile de présenter aux lecteurs de « Brabant ». Vous prendrez alors la route de Eliksem, où vous ne manquerez pas de visiter les authentiques moulins des Rois, actionnés par une roue géante, entourée de fougères sauvages, provoquant sur la Petite Ghète une adorable chute.

A quelques mètres de là, les amateurs pourront taquiner tranquillement le fil de l'eau (...on y pêche des truites extraordinaires!). Au départ de Eliksem, nous vous recommandons une promenade vers Laar, où vous serez accueilli par un artiste éminemment sympathique, c'est André Loriers, le peintre de la Hesbaye, dont l'atelier a été aménagé dans une vieille demeure campagnarde débordante de charme et d'hospitalité. Vous trouverez aussi à Laar un cercle équestre nouvellement installé, qui vous proposera d'interminables promenades à travers les typiques chemins creux. Vous vous arrêterez dans l'église qui abrite quatre toiles d'Erasmus Quellens, élève de Pierre-Paul Rubens, ainsi qu'une statue en bois du XV^{ème} siècle. A côté de l'église s'élève la « Tiendschuur » ou grange de la dîme; elle est actuellement le siège de la « Haspengouwse Kunstkamer » et organise chaque année une exposition de groupe, à la fin août.

Le soir, à la veillée, les vieux du village vous raconteront avec un pittoresque qui n'appartient qu'à eux, une légende

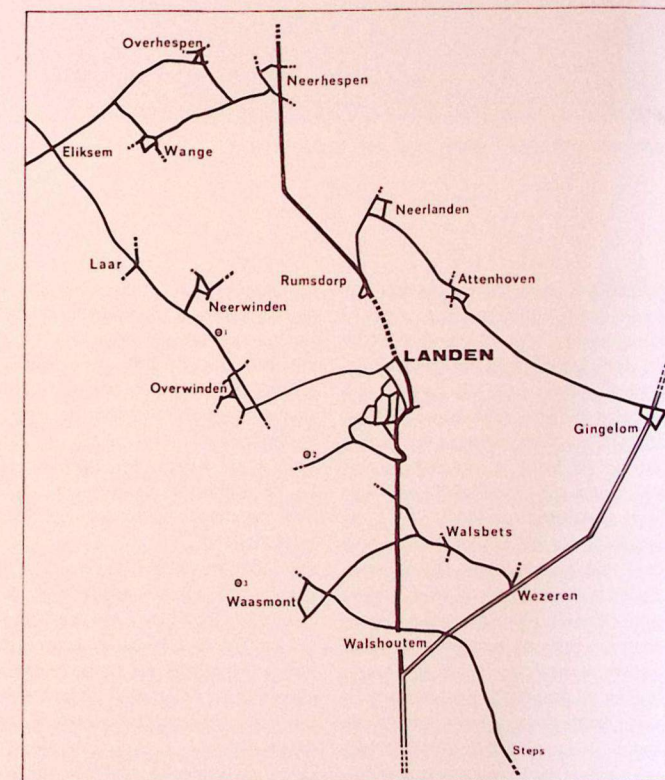
sinistre où il est question de sorcières ...brr...! Nous ne gâcherons pas le plaisir en vous la racontant à notre tour. A Neerwinden, vous vous souviendrez des milliers de morts que firent les invasions françaises de juillet 1693 et de mars 1793, semant ruine, désolation et maladie dans tous les villages environnants. Sur la route d'Overwinden vous rencontrerez un tumulus romain. Une distribution de vivres lors de la seconde bataille de Neerwinden est à l'origine d'une bien sympathique coutume: le « Koeketum ». Chaque année, le dimanche le plus proche du 18 mars, les parrains réunissent leur filleul afin de leur remettre des brioches, ce qui donne lieu à des réunions originales. Landen, chef-lieu de canton, berceau de la race des Pépin, résidence préférée du Maire du Palais; il existe un lieu qui porte encore le nom de « tum

van Pepijn »; il s'agit de la sépulture provisoire que reçut Pépin de Landen avant d'être inhumé à Nivelles. Landen, poste avancé du Duché de Brabant au Moyen Age, fut rasée à plusieurs reprises par sa situation aux confins de la Principauté de Liège. Dès 1838, elle constituait un nœud ferroviaire important. Charmante bourgade aux siècles passés, Landen s'est peu à peu modernisée perdant ainsi une partie de son charme.

Gagnez alors Walsbets, qui doit son nom aux tribus bétases des premiers siècles de notre ère; on y a retrouvé des objets de l'époque romaine d'une très grande beauté (1). Vous visiterez son église en pierre du pays bâtie au XIII^{ème} siècle.

Entre Walsbets et Walshoutem, où l'on remarque une église moderne, surprenante en ce coin par son futurisme

1. Tumulus de Middelwinden
2. Tombe de Pépin de Landen
3. Tumulus de Waasmont





Eliksem: Pont enjambant la Petite Ghête près du Moulin Royal

déconcertant, ainsi que la maison natale du peintre tirlémontois Armand Knaepen; vous vous arrêterez à *Jean-cour*, point stratégique rapidement important au Moyen Âge; elle existait déjà à l'époque franque. Elle fut tour à tour propriété des Templiers et de l'ordre souverain de Malte. Cette demeure riche en passé est actuellement transformée en exploitation agricole.

Poursuivant sur votre lancée, il est un rendez-vous que vous ne pouvez manquer: *Wezeren la Romane* vous attend, cachée dans un trou de verdure, bien à l'abri des regards indiscrets, gardant ainsi tout son mystère; vous ne pourrez plus vous en détacher, c'est la perle du canton. Arrêtez-vous devant l'autel mérovingien, il date de 640, c'est un spécimen unique en Europe avec ses mo-

tifs judéo-grecs; vous en rencontrerez de semblables à Carthage ou en Syrie... La tour de l'église date du XIIe s. et fait face aux collines du Grote Hamberg où s'élevait jadis une villa romaine et dont le sol renferme un cimetière néolithique.

Vous aurez auparavant traversé la plaine de Steps où se déroula une des plus sanglantes batailles de notre histoire nationale...

En 1203, le Prince Evêque de Metz ayant retiré la sous-avouerie de Saint-Trond au Comte de Looz pour la donner au Duc de Brabant, que les Trudonaires allaient refuser de reconnaître, le Comte Louis fit appel au Prince Evêque de Liège, Hugues de Pierrepont, dont il obtint l'appui.

Ceci dut déplaire au Duc qui, à la

tête d'une forte armée, s'avança jusqu'à Landen, y campa huit jours et brûla les récoltes aussi loin qu'il put, jusqu'aux confins de Montenaken. Seule l'intervention du Comte de Namur mit un terme aux hostilités à la veille d'éclater; un traité de paix suivit l'armistice, néanmoins la guerre sommeillait entre les deux rivaux, et les rapports s'envenimèrent sur le point de savoir à qui reviendraient les comtés de Moha et de les Waleffes, également convoités par chacun d'eux. Un accord intervint cependant, en 1211, sur les droits de chacun dans différentes localités, notamment à Landen.

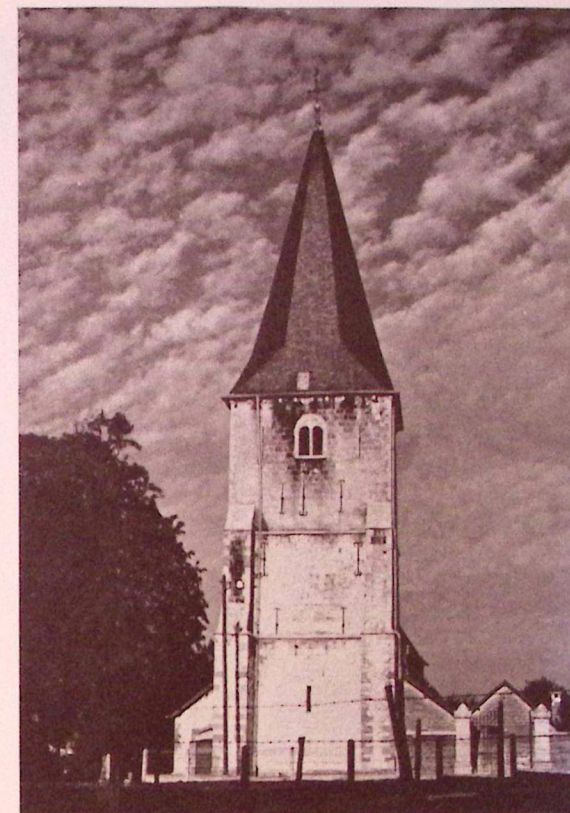
Ce qui n'empêcha pas que le 24 avril 1212, l'évêque de Liège prit cette ville. Le Duc réunit alors ses troupes et se dirigea vers Liège qu'il pilla et saccage;

satisfait, il rentre chez lui chargé d'un riche butin. Dans le courant de l'été 1213, le Duc pénètre à nouveau dans le pays mosan ravageant tout sur son passage, refoulant les Tongrois dans leur église tout en se gardant bien de ne pas attaquer la ville trop puissamment défendue et, finalement, vient se choisir des positions avantageuses en vue de ses Etats. A la tête de 25.000 hommes, il s'installe dans la plaine de Steps. Entre-temps, Hugues de Pierrepont avait rassemblé ses milices grossies de nombreux contingents venus de Hesbaye et du Condroz. Il en vint d'Argenteau, de Fosse, de Morialmé et de Rochefort. Ralliant ensuite les Dinantais et les Hutois, Hugues de Pierrepont se met en marche. Le dimanche 13 octobre 1213, il rejoint le Comte de Looz. L'armée se déploie en ordre de bataille, à droite, les troupes de Looz et de Limbourg commandées par le Comte Louis, au centre, les milices de Liège et de Huy sous les ordres de l'évêque, à gauche, les troupes du Condroz, de Dinant, de Fosse et de Walcourt sous le commandement de Thiéry de Rochefort.

De son côté, l'armée brabançonne s'était groupée en quatre divisions; la tête dirigée par le Duc en personne faisait face au Comte de Looz et s'appuyait contre les troupes de Guillaume de Perwez que flanquaient à gauche celles de Thibault de Bar et Thierry de Clèves.

Fébrilement les Liégeois attendaient que le combat se déclencha. Soudain, le Comte de Looz poussa son cri de guerre et déclencha les hostilités; suivi de ses soldats, il lança son cheval dans les rangs ennemis. La mêlée fut indescriptible. « Après les lanches, ont traites espez toutes nues ».

Attaqué par 5 chevaliers, le Comte de Looz roule dans la poussière, il est sauvé par son frère, Henri, prévôt d'Utrecht. Remis en selle, il replonge avec une bravoure inégalable, par 3 fois, il est mis à bas de son destrier. Rien n'arrête son impétuosité, pas même la trahison du Duc de Limbourg répandant le bruit de sa mort, de la capture de l'évêque. A la suite de Limbourg, les Lossains se débandent mettant les Brabançons en contact direct avec les milices liégeoises, tandis que, à coups de haches, de poi-



Eglise romane de Wezeren, dédiée à saint Amand.

gnards et d'épées, les métiers combattent avec une ardeur telle que le nom de la plaine resta longtemps associé au cri de *Hachez Bouchers*.

Au cours de l'action, Eugène de Herstal secouru, le premier, l'évêque tombé de cheval, cependant qu'Engorant de Racour, Badus de Louvain, Amaris de Nivelles et son frère, Arnould de Landen sont occis.

Le désarroi s'installe dans les rangs brabançons... Henri de Huldenberg qui avait revêtu l'armure du Duc de Brabant est tué par le Comte de Looz. Pressées de partout, fléchissant sous le poids de leurs adversaires, les armées de Henri 1er de Brabant reculent; c'est le désordre. La poursuite jusqu'au village de Grand-Hallet ne cessa qu'aux abords de Wansin. Les malheureux fuyards subi-

rent alors les sévices des armées liégeoises, qui ne s'arrêtèrent que harassées, pour cependant reprendre leur route dès le lendemain, s'enfonçant davantage et se livrant à de terribles représailles à travers le duché de Brabant. Trente-deux localités avaient été réduites en cendres...

Pour atteindre *Attenhoven*, vous traverserez Gingelom (en dehors du canton) dont l'église possède un beau spécimen de fonts baptismaux romans du XIIème siècle. Par *Neerlanden* et *Rumsdorp*, vous atteindrez *Neerhespen*, dont les collines constituent un point de vue intéressant sur la région. Ici aussi, c'est une halte d'importance: l'église. Rien apparemment ne la distingue des autres, si ce n'est un boulet de la seconde bataille de Neerwinden... Pé-



nétrons; d'emblée, ici aussi, vous serez conquis par les plus beaux fonts baptismaux romans de la région; ils datent du XIe s. et sont uniques en Europe. D'une pureté remarquable, ils soulèvent l'admiration générale; une restauration s'avère toutefois indispensable. A Wange, une jolie ferme, c'est l'ancestrale demeure de la famille d'Arenberg. Après une journée chargée de tant de beautés, nous vous convions à dîner dans un cadre digne de cette région, à Overhespen, dans un restaurant typi-

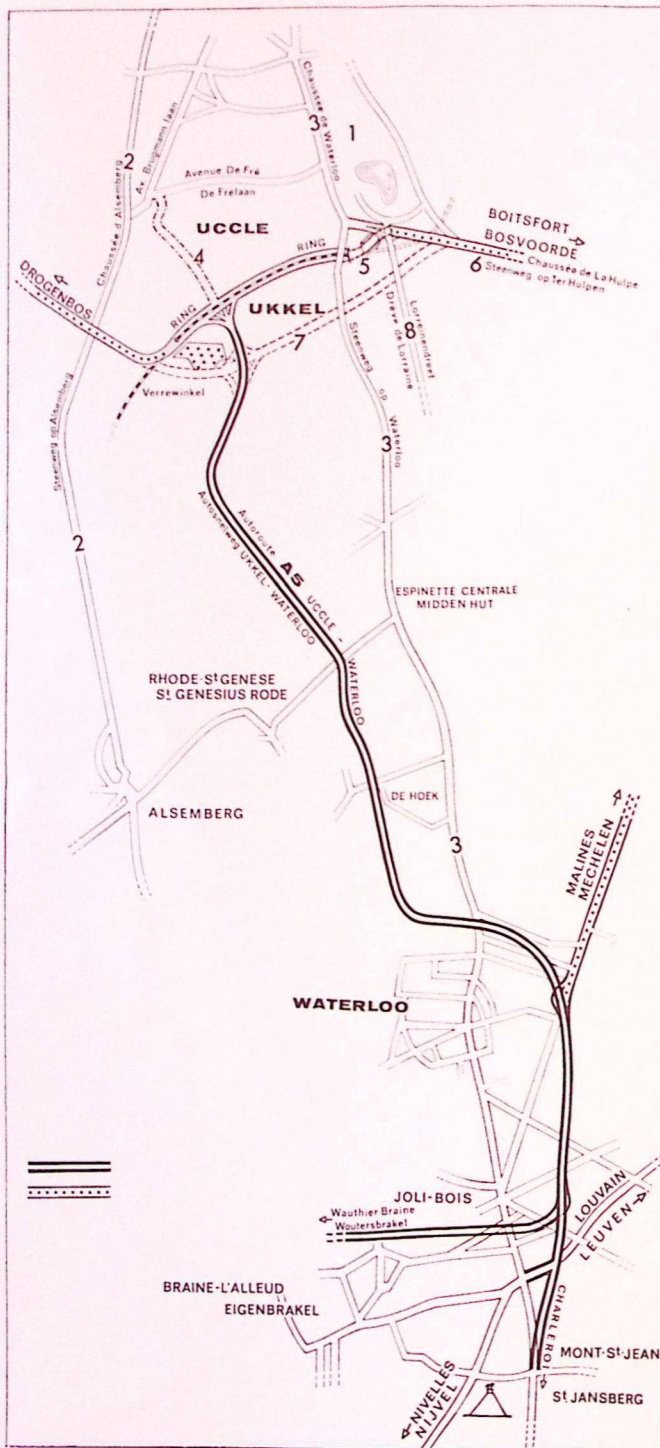
que avec vue sur la campagne hesbignonne. Bien manger est une tradition en Hesbaye; bien boire aussi; rappelons que c'était une région viticole sous l'ancien régime, de nombreux versants sud portent encore le nom de Wijngaarden. Sur ce parcours, vous aurez rencontré de nombreuses fermes fortifiées; sous leur apparente austérité, elles accueilleront volontiers un visiteur attardé, désireux de faire plus ample connaissance avec le Hesbignon; semblable à sa

ferme, fermé de l'extérieur, mais si vous poussez la lourde porte, cela suffit à avoir un ami de plus. Nous en sommes persuadés, nous avons réussi à vous convaincre, le beau pays de Landen vous est désormais familier; il vous attend... Le beau pays de Landen vous souhaite la bienvenue, il peut tout vous offrir, tout... excepté... l'ennui.

(1) On peut admirer ces beaux spécimens de l'art romain aux Musées Royaux du Cinquantenaire.

En page de gauche: Détail des fonts baptismaux gothiques de l'église de Wezeren. Ci-dessus: L'autel ornant l'église de Wezeren remonte à l'époque mérovingienne. Ci-dessous: Le Tumulus de Middelwinden, classé comme monument le 30-12-1933.





Le ring Sud et l'autoroute de Waterloo

par André HUSTIN

On se souvient qu'en 1944, la Belgique comptait à peine 100.000 voitures automobiles y compris les véhicules divers pour le transport des personnes et des marchandises. Ce chiffre s'est multiplié par 7 en moins de dix ans.

En 1956 déjà, le total de 700.000 était atteint. Nous en sommes à 1,9 million. On avance généralement le chiffre de 4 millions en 1980 et de 5 millions en 1985, moment de la saturation du réseau actuellement conçu.

Plus tard, à en croire les spécialistes, il faut s'attendre à une stagnation de un véhicule pour deux habitants ce qui donnerait 5,5 millions de véhicules en l'an 2000 pour un territoire dont l'aspect serait celui d'une mégapole.

L'embouteillage des centres urbains doit s'accroître: vu la diminution constante des agriculteurs, l'attrait des pro-

fessions du tertiaire, et par conséquent des villes.

Faut-il désagréger ces embouteillages paralysants par des mailles d'autostrades urbaines?

Le premier qui ait répondu « Oui » à cette question est Le Corbusier et c'est à Bruxelles qu'il l'a fait, en 1930, lorsqu'il a présenté son projet de « Ville radieuse » au Congrès International d'Architecture moderne.

Dans ce projet, les gratte-ciel s'élevaient au centre de chaque maille de 400 mètres X 400 mètres. L'ensemble était desservi par quatre vastes trèfles desservant quatre autoports auxquels étaient annexées 12.000 places de parking.

ENCOMBREMENTS CHERIS!

On doit bien constater qu'actuellement l'unique réalisation comparable à cette suggestion n'est encore représentée que par Brasilia, dont les habitants re-

grettent bien souvent... les encombrements de Rio et les concerts ininterrompus des avertisseurs à Copacabana! (1)

La solution par maille d'autoroutes urbaines entraînerait donc une destruction de nos vieilles villes au profit d'un damier morne et emprisonnant.

Faut-il, dès lors, faciliter au maximum les « migrations alternantes » (c'est-à-dire le trafic journalier des banlieusards)?

Très certainement oui, car le trafic de pénétration reste le plus important. En 1957, lorsqu'on étudia les moyens de faciliter l'accès de Bruxelles à l'occasion de la future Exposition Universelle, des comptages révélèrent que le trafic de transit (sur la petite ceinture) ne représentait que 10 % environ du trafic de pénétration (2).

Cependant, comme l'observe le géographe français Sylvain Laboureur: « Si l'on

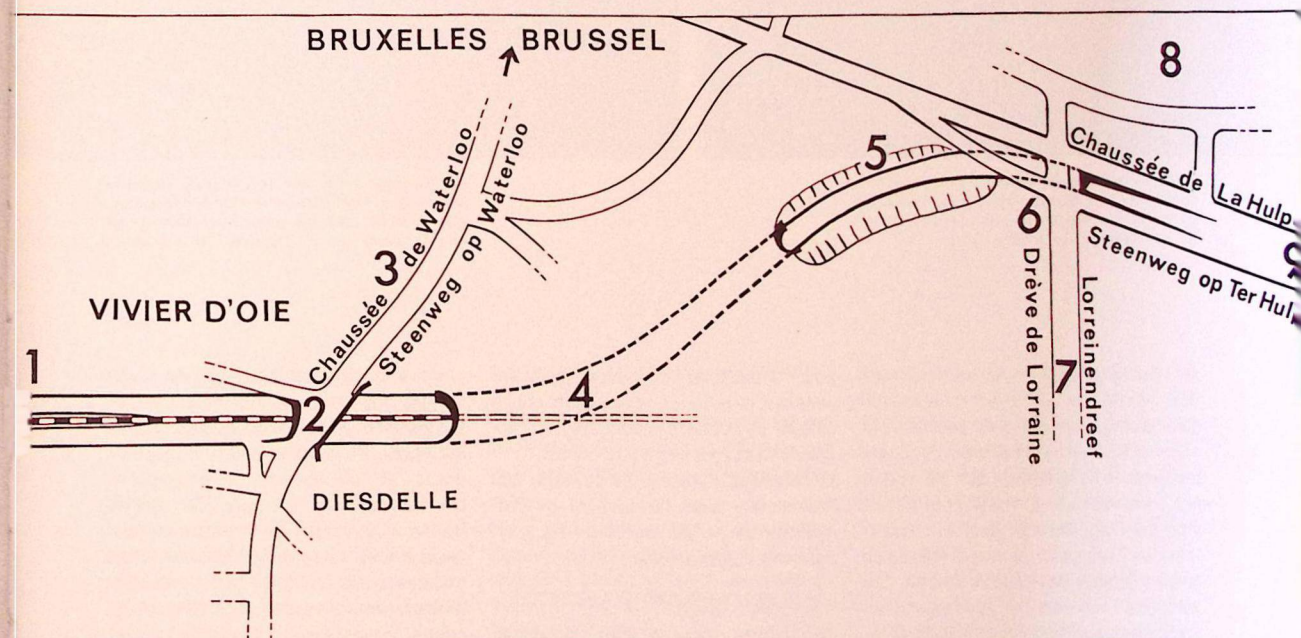
voulait, par exemple, permettre à toutes les personnes qui viennent travailler à Paris de s'y rendre en voiture, il faudrait construire une cinquantaine d'autoroutes à quatre voies dans chaque sens. Encore les travailleurs motorisés devraient-ils s'arrêter à des parkings qui couvriraient une ceinture continue de 500 mètres de large autour de Paris. »

Il pourrait en être plus tard à peu près de même à Bruxelles. Aussi pourrait-on décréter avec l'Américain Lewis Mumford, le Français Alfred Sauvy ou l'Anglais J.D.C. Churchill, que l'autoroute urbaine constitue « le meilleur moyen d'aboutir à un encombrement permanent des rues centrales » et que, par conséquent, il faut l'interdire.

PAS DE CLOITRES ADMINISTRATIFS

Ceci aurait pour effet de ruiner le centre des villes et d'arrêter la vie qui s'y développe.

Légendes des cartes. En page de gauche, 1: Bois de la Cambre; 2: Chaussée d'Alsemberg; 3: Chaussée de Waterloo; 4: voie de pénétration abandonnée; 5: Tunnel du ring; 6: Chaussée de La Hulpe; 7: ancien tracé du ring; 8: Avenue de Lorraine. — Ci-dessous: Nouveau tracé du ring, 1: Chemin de fer Hal-Schaerbeek (Josaphat); 2: Pont du Vivier d'Oie; 3: Chaussée de Waterloo; 4: Tunnel du ring; 5: Tranchée ouverte; 6: Carrefour de la Chaussée de La Hulpe et de l'Avenue de Lorraine; 7: Avenue de Lorraine; 8: Bois de la Cambre; 9: Chaussée de La Hulpe.



En tout état de cause, des trafics énormes doivent être assurés par les transports en commun, mais aussi par les transports privés: ceux du commerce (de la camionnette à la voiture du représentant), ceux des médecins, des policiers, des ambulanciers, des éboueurs, des fonctionnaires, des officiels de l'informatique, de l'armée, du gaz, de l'élec-

tricité, de la presse. Et - pourquoi pas? - de ceux qui facilitent les activités des écoles, des théâtres, des cinémas, des magasins, des centres culturels, des restaurants, des hôtels, des cafés. Sans bouleverser le centre par des fleuves de béton ou de macadam, il convient donc d'élargir les voies de pénétration à la mesure exacte de l'indispensable.

Quelles sont ces pénétrantes insuffisantes? A Bruxelles: la chaussée de Mons, la chaussée de Ninove, la chaussée de Gand, la chaussée d'Anvers, la chaussée de Haecht, la chaussée de Louvain, l'avenue de Roodebeek, la chaussée de Waterloo, la chaussée d'Alsemberg. Mais quelle est cette « mesure exacte

Ils constituent, en effet, les itinéraires les plus rapides pour aller, au prix d'un détour, mais en bénéficiant d'une grande économie de temps, d'une extrémité à l'autre de la ville.

A Bruxelles, le sénateur Snyers d'Attenhoven proteste à cor et à cri contre l'envahissement du centre par des camions lourds qui ne peuvent le con-

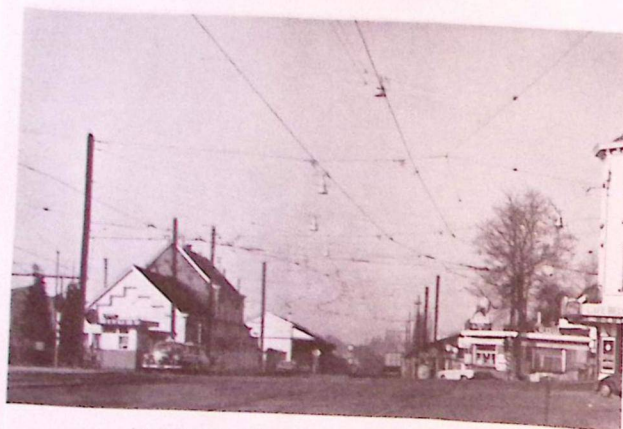
tourner, faute de voies valables.

Les ceintures bruxelloises sont, en effet, remarquablement trouées.

La première manque de tunnels de la porte de Hal à la place Rogier et le « raccord » du boulevard de Dixmude reste un hiatus.

Quant aux boulevards de deuxième ceinture, rendus nécessaires par le dé-

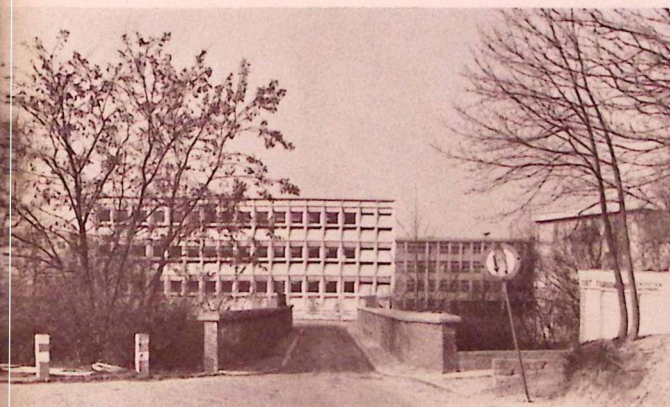
veloppement de l'agglomération, nombreux projets élaborés au cours de trois générations n'ont jamais vu qu'à des réalisations fragmentaires inspirées et dominées par des intérêts locaux, voire particuliers. Leur finisse reste manifeste, puisqu'il est convenu d'appeler « grande ceinture » quelques boulevards extérieurs



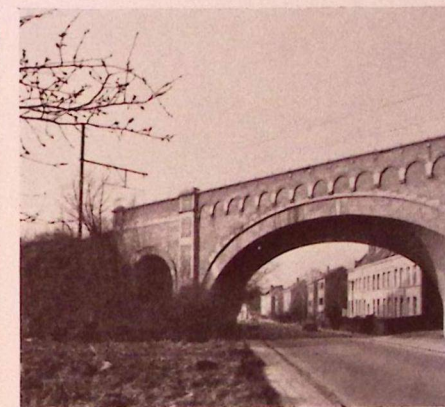
La petite gare d'Uccle-Calevoet a la réputation de délivrer des tickets directs pour la Chine. Un tunnel croisera ici les voies ferrées, chaussée d'Alsemberg, au nord du ring.



Le carrefour rue de Drogenbos, chaussée d'Alsemberg sera directement lié à l'autoroute. Une branche du tréfil partira derrière la maison de droite vers le ring.



Voici le pont de la rue de Verrewinkel. Il marque l'endroit à partir duquel le ring longe rigoureusement le chemin de fer près de Entreprises et Travaux.



Tantôt en déblai, tantôt en remblai, le ring flanquera le pont de la chaussée de Saint-Job.

de l'indispensable»? Assez, mais pas trop. Qu'est-ce à dire? C'est-à-dire qu'il faudra analyser avec soin les besoins individuels et collectifs dans une prospective prudente, qui ne fasse pas systématiquement triompher le service du Trafic Routier de l'Administration des Transports et vice-versa, selon la conjoncture politique. Le choix des solutions coordonnées pourrait d'ailleurs être demandé aux ordinateurs.

Pour l'instant, la discussion reste ouverte sur le point de savoir dans quelle mesure et quand il faudra freiner l'accès de l'automobile vers le centre. En revanche, personne ne conteste que l'automobile reste l'instrument de prédilection en ce qui concerne les relations des banlieues entre elles.

UN DEVELOPPEMENT ECLECTIQUE
De grandes rocade, des boulevards

périphériques, des ceintures de voies rapides facilitent certainement ces relations à l'intérieur d'une agglomération qui cesse de demeurer un centre unique.

On trouvera un exemple de ceci à Paris où la rocade de banlieue et l'autoroute interurbaine de Seine et Oise (Ariso) vont bientôt renforcer les boulevards périphériques qui déjà participent si intensément à la vie du centre.

circonscrivent l'agglomération que partiellement.

Seul existe, en fait, le tronçon allant de l'avenue des Croix de Feu au bois de la Cambre en passant par la place Meiser.

A cet arc ont été ajoutées quelques suites éparses: l'avenue Sermon, le boulevard Mettwie, le boulevard du prince de Liège, les avenues des Villas, Albert et Churchill.

DOUZE ANS DE TERGIVERSATIONS

Parallèlement à l'aménagement de ces boulevards de deuxième ceinture, un ring de circulation devait se créer. Hélas!

On le commença en 1957, entre Grand-Bigard et Strombeek-Bever, et il fut terminé à temps en 1958, dans les dimensions que lui imposa l'Exposition Universelle. Depuis.....

Depuis, faute de le poursuivre par où on l'avait commencé, ce qui eut été plus rentable sans doute, on dut, toutes tranches conjoncturelles retranchées, lui trouver des prolongements au boulevard de la Woluwe, au boulevard du Souverain et à la chaussée de La Hulpe à Boitsfort.

Mais ces artères étaient bordées d'habitations! Certains de leurs trottoirs étaient déjà occupés par des stations

d'essence; leurs carrefours se croisaient à même niveau. Le caractère autoroutier du ring allait ainsi se dégrader.

On en est venu peu à peu à envisager une « troisième ceinture à terminer vers 1974 », longue de cinquante kilomètres, et qui tournera à quelque sept kilomètres de distance autour de l'hôtel de vil-

le.

C'est au départ de cette troisième ceinture, à Zaventem, que prendra son essor, en spirale, le grand ring, le « ring Snyers », qui devra se contenter provisoirement de relier l'autoroute Anvers-Bruxelles à l'autoroute Bruxelles-Mons grâce à une percée seigneuriale entre Waterloo et Buizingen.

Mais l'Administration des Ponts et Chaussées n'a pas pour autant enterré M. Hondermarcq; elle ne renonce pas à « son ring ». Elle y renonce d'autant moins qu'il est prouvé qu'une ceinture est d'autant plus rentable qu'elle est courte. Au demeurant, les travaux commencés à Anderlecht, à Forest et à Drogenbos exigent une suite logique.

berg et remodelant tout le Wolvenberg.

Venant d'Anderlecht, ce petit ring traversera donc la chaussée de Mons et le canal de Charleroi près de la rue de Zuen. Il passera ensuite entre la Raffinerie Tirlemontoise et les Ateliers Demoor; il détruira la vieille Cité Jacquemyns qui présente depuis longtemps

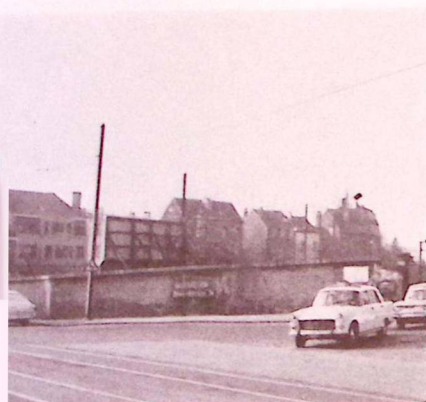
l'exemple type du taudis ex-social à démolir d'urgence.

Après avoir croisé l'autoroute Bruxelles-Nivelles et l'énorme échangeur de Forest, il coupera la rue de Stalle, la rue de l'Etoile et la chaussée d'Alsemberg au sud de la gare d'Uccle-Calevoet.

Il franchira un échangeur en trèfle et la

rue du Château d'Or élargie, puis nera près des Ateliers de la sc Entreprises et Travaux pour pass nord du cimetière d'Uccle.

Restera-t-il sur le remblai sud du min de fer jusqu'à Petit Saint-C'est une solution probable, car éloigne la circulation du Lycée çais.



Reformé en chaussées conjointes entre l'avenue du prince de Ligne (à g.) et l'avenue Latérale (à dr.), le ring passera sous le pont de la chaussée de Waterloo.



Le ring gagnera la chaussée de La Hulpe ici, au départ de la drève de Lorraine et en passant sous celle-ci.



Se confondant avec la chaussée, la troisième ceinture descendra vers Boitsfort en « expressway ».



Au débouché, près de l'hippodrome, le « Périphérique » aura croisé, par tunnel, l'avenue de la Colombie, puis l'avenue Roosevelt.

A UCCLE, DEPUIS 30 ANS...

Il y a trente ans déjà qu'à Uccle on parle d'une liaison périphérique nécessaire vers Schaerbeek à l'est, vers Anderlecht à l'ouest. Le trou créé entre le boulevard général Jacques et l'avenue du prince de Liège n'en demeure pas moins. Aussi les Ucclois qui désirent contourner le centre sont-ils bien mal lotis.

L'Administration centrale a dessiné sur

leur territoire successivement quatre tracés de ring. Elle a maintenu longtemps le troisième. Si bien que les rues uccloises s'en ressentent. Certaines à niveaux différents finissent en cul de sac et restent séparées par l'espace d'un futur ring actuellement abandonné sur son parcours Cimetière-Fond Roy-Drève du Maréchal qui coûtait un milliard de francs.

Un autre tracé est maintenant étudié

qui a l'avantage d'épargner largement la forêt de Soignes, de coûter moins cher, et de s'asseoir sur des terrains du chemin de fer appartenant déjà à l'Etat.

Ce tracé réduit les expropriations à dix ou douze vieilles bâtisses au lieu d'une trentaine de villas dans le projet précédent. Il modifie et régénère totalement le quartier d'Uccle-Calevoet, créant des tunnels à la chaussée d'Alsem-

Il est possible, cependant, que le ring soit partagé le long du chemin de fer en deux chaussées à sens unique jusqu'au-delà de la place de Saint-Job. Entre l'avenue Latérale et l'avenue du prince de Ligne, ces deux chaussées se rapprocheraient pour s'éloigner des habitations. Elles s'uniraient ensuite au-dessus du chemin de fer, avant de plonger sous la chaussée de Waterloo, puis sous l'avenue des Chênes et sous

la forêt, pour rejoindre en surface la chaussée de La Hulpe au croisement de l'avenue de Lorraine.

Ainsi serait protégée la drève du Maréchal, qui est une des plus belles de Belgique. Le tunnel entre la chaussée de Waterloo et la chaussée de La Hulpe entamerait la forêt au-delà de la drève des Gendarmes, mais rien n'empêche le service du Plan Vert de refaire des plantations sur le dos de ce court tun-

nel, une fois celui-ci construit.

Tout le « petit » ring de Bruxelles devait être terminé pour 1971.

Mais, presque tout restera à exécuter en 1971. Le tracé dont nous parlons ne bénéficiera vraisemblablement d'aucune exécution avant 1974. Les priorités ont, en effet, été attribuées à la partie est du ring sur la base d'une étude précise à accorder aux différents tronçons d'une autoroute périphérique (3).



Ci-dessus, à gauche: Ce site d'Uccle sera protégé. L'autoroute ne pénétrera pas rue Rouge à travers le parc de Wolvendael: heureusement. Au centre: Avec l'ancien tracé (aujourd'hui abandonné) le ring aurait entamé le bois près de la drève des Renards que l'on aperçoit ici. A droite: L'ancien tracé eut détruit la très belle drève du Maréchal (cachée à gauche) bien avant et bien au-delà de la grande drève de Lorraine qui restera intacte.

L'EVASION BRUXELLES-WATERLOO

Avant même que ne soit construite cette partie sud de la Troisième Ceinture de boulevards périphériques à circulation rapide sera entamée l'autoroute Waterloo-Bruxelles, qui partira de l'endroit où s'élevait le célèbre « Château Cheval » à Waterloo, pour aboutir à l'avenue de Wolvendael à Uccle.

L'Administration centrale avait eu d'abord l'intention de prolonger cette radiale jusqu'au Centre Culturel d'Uccle en mordant assez bien sur le parc de

Wolvendael, mais le bourgmestre Van Offelen veillait et il parvint à convaincre les fonctionnaires des Ponts et Chaussées de raccourcir ce drain, greffé sur le grand échangeur prévu à Petit St.-Job.

Nous surprendrons peut-être nos lecteurs mais la réalisation de cette autoroute Waterloo-Bruxelles sera assez rapide.

D'abord, son tracé est fixé immuablement par arrêté royal paru au Moniteur du 9 mai 1968. Cette année déjà sera entamé le contournement de Waterloo entre la chaussée de Louvain

(qui conduit à La Hulpe) et la route de Mont-Saint-Jean. Les expropriations sont terminées entre cette chaussée de Louvain et la drève Michel.

Ultérieurement, en 1971 sans doute, ce nouveau tronçon serait relié au monument Gordon près de la chaussée de Charleroi.

En 1971 aussi, les travaux se poursuivraient vers le nord en direction de la chaussée de Waterloo. Un échangeur est prévu à la route de Mont-Saint-Jean. Les chantiers de l'autoroute gagneraient le ring à Uccle vers 1975. Le planning de l'ensemble autoroute-ring à

Uccle sera précisé sans doute au moment où ces lignes paraîtront. Il doit figurer, en effet, dans le futur plan septennal du ministre De Saeger.

Uccle, Forest, Anderlecht, Drogenbos, Rhode-Saint-Genèse, Waterloo, Ixelles, Linkebeek, sont directement concernés par ces travaux qui vont modifier sensiblement l'aspect, voire même la vie de la région. Si tout ceci tardait, si tout ceci n'arrivait pas à démêler les courants de circulation, surtout dans le centre urbain, alors rappelons-nous cette réflexion de M. Delouvrier, ancien préfet du District de la Région parisien-

ne devant le Jeune Barreau de Bruxelles: « Je crois, Messieurs, qu'il est bon que la ville de l'avenir connaisse encore des embarras de circulation. »

(1) « Pleins phares sur les Autoroutes » par Sylvain Laboureur (Edition « Cercle du Livre Economique », 9, rue Méchain, Paris 14ème).

(2) « Bruxelles, carrefour de l'Occident » publié par le Ministère des Travaux Publics et de la Reconstruction en 1956.

(3) « Circulation et Transports dans les zones urbaines » par M. Lefebvre, publié par la Fédération Routière Internationale chez Schneider, rue Raspail à Levallois-Perret (Seine).



A la découverte de Charles Fraikin

par Adrien JANS

Le rideau se lève sur le bureau de la Mère Supérieure, dans un couvent d'Espagne... La Supérieure et Sœur Martha parlent d'une jeune novice dont l'état de santé est profondément ébranlé. Le mal qui la ronge est plus moral que physique, et d'autant plus mystérieux que le secret de la confession en interdit la révélation: « Oui, trois fois déjà le Père De Geerdts lui a refusé l'absolution... Elle me fait peur! Ses grands yeux fixes, largement ouverts... Ouverts sur quoi? Elle ne voit rien. Si je lui parle, elle n'entend pas ». Nous sommes ainsi conduits d'emblée au cœur d'un drame qui se révélera psychologique et spirituel. Une âme est aux prises avec elle-même. Antonia est une orgueilleuse, dira le prêtre: elle est surtout un être par soi-même sacrifié, victime à la fois d'un amour heureux et charnel pour un jeune homme à qui elle s'est donnée, et de l'attention ambiguë que lui vouait un aumônier dont l'attitude et les sentiments évoquent, dans une certaine mesure, ceux

de l'abbé de Pradts dans « La Ville dont le Prince est un enfant ». Antonia est une jeune fille écartelée entre sa volonté de rédemption, renforcée par le serment qu'elle s'est fait d'entrer dans les ordres, et sa nature faite pour un accomplissement plus temporel de son destin. Elle est cette fille passionnée qui, dans son délire, criera, s'adressant à la Supérieure et aux prêtres: « Vous et moi, sommes-nous pareils? Que savez-vous de la vie? Vous? Et vous? Femmes sans hommes! Hommes sans femmes! Que connaissez-vous de l'amour, de ces baisers, de de ces caresses que vous considérez avec horreur? Vous ne savez pas qu'ils sont le fruit de la vie, l'essence de nous-mêmes... » Et pourtant, Antonia veut rester dans ce couvent où elle espère retrouver la paix. Poussée à l'extrême de sa douleur, elle jettera le cri de l'abandon: « Je n'aurai donc de refuge nulle part ». Elle mourra dans un appel étranglé au pardon divin. Charles Fraikin est allé loin dans la

connaissance de son héroïne par la voie d'une enquête qu'on perçoit en arrière-plan des dialogues. Toute sa pièce - *Antonia* - est un avancement vers la révélation de ce personnage et de sa tragédie intérieure. Cette œuvre méritait que ses qualités fussent soulignées. C'est chose faite...

Le Prix de la littérature de la Province de Brabant 1969 a été décerné à Charles Fraikin pour sa pièce « Antonia ». La nouvelle m'est communiquée, mais je ne connais pas le lauréat. Hâtons-nous de réparer cette lacune! Je consulte la documentation du SOIR, continuellement mise à jour. Rien. Je parcours dictionnaires et nomenclatures des écrivains belges. Rien. Il s'agit peut-être d'un jeune auteur qui se voit couronné dès sa première œuvre? Non, Charles Fraikin n'est pas le plus jeune de nos dramaturges. Il n'en reste pas moins inconnu du public. Et nous en revenons à la vieille expression: Nul n'est prophète dans son pays. C'est

pourquoi la récompense qu'il vient d'obtenir est un bienfait pour lui-même, mais aussi pour nous.

Sans ce Prix du Brabant, me serais-je jamais rendu dans cette rue ixelloise, où une porte-cochère s'ouvre sur un couloir d'ombre, qui aboutit à une petite place de cinq ou six maisons. Et la ville paraît soudain lointaine dans la tranquillité de cette retraite. Voici une vingtaine d'années que Charles Fraikin habite son *béguinage* et cette maison si agréablement aménagée qui vous invite à la méditation. Il y retrouve tous les soirs le calme propice à l'inspiration et à l'écriture, après une journée consacrée à un travail plus rémunérateur que ne l'est celui de l'écrivain..., et dont heureusement les exigences lui plaisent.

Lauréat aujourd'hui, c'est aussi en lauréat qu'il est entré dans la carrière de dramaturge. Ayant participé à un concours de pièces radiophoniques, organisé à Genève, sa première œuvre, « Le Baiser », fut retenue. Elle fut reprise par l'I.N.R. (devenu la R.T.B.) et traduite en néerlandais. La Radio suisse lui demanda une deuxième pièce, et ce fut « Une autre vie » qui connut deux reprises. L'O.R.T.F. accueillit à son tour ces comédies. Il y a douze ans, la R.T.B. présenta encore « Le Réve ». « Depuis lors, déclare Charles Fraikin, un peu déçu mais sans amertume, je n'encombre plus les ondes de mon pays... ». Cet écrivain poursuit néanmoins son œuvre: il a le théâtre dans le sang. Charles Fraikin, cependant, traversa, comme beaucoup d'écrivains, l'épreuve de son propre silence. Et puis vint cette amie comédienne qui, ayant quitté la scène, voulut remonter sur les planches. Elle demanda à Charles Fraikin de lui écrire un acte où elle pourrait faire preuve de toute la gamme de ses qualités d'artiste. Ainsi fut écrit: « Thriller », où la comédienne paraît seule en scène, n'ayant comme comparses qu'un appareil enregistreur et un appareil téléphonique, pour un monologue dramatique. La pièce se termine par un assassinat.

« Je n'ai pas réussi à faire jouer cette

pièce en Belgique, me dit Charles Fraikin, mais un traducteur roumain ayant demandé à la Radio belge de lui communiquer des textes d'écrivains de Belgique, « Thriller » fit partie de l'envoi. La Radio-Télévision de Bucarest présenta ma pièce qui bénéficia, comme interprète, d'une des grandes vedettes du théâtre et du cinéma roumains: c'était, pour moi, un bel atout. Ce fut un succès. On peut dire que tous les Roumains ont vu « Thriller », y compris les responsables politiques ». Aussi bien, cette œuvre fut officiellement considérée comme exemplaire, contenant des indications des plus utiles à la direction où le théâtre devrait s'engager. « Thriller » fut représenté une deuxième fois afin que personne n'en soit ignorant, et entra enfin dans le répertoire du Théâtre d'Etat qui a joué cette pièce pendant deux ans. Elle a également été traduite en allemand. Charles Fraikin n'est pas un inconnu outre-Rhin, puisqu'une version de « Thriller » a été jouée plus de deux mois à Karlsruhe. L'auteur en prévoit des représentations en Belgique, mais il s'agira encore d'une traduction en langue néerlandaise. Les théâtres de langue française possèdent ses œuvres, mais celles-ci n'entrent pas dans le cadre de leurs programmes!... Charles Fraikin n'accuse pas les directeurs de théâtre, comprenant les risques que suscite le fait de monter une pièce d'un auteur belge pour un public qui ne met généralement encore sa confiance que dans des œuvres étrangères. Il y a une éducation des amateurs de théâtre à faire en faveur des dramaturges de notre pays. Et des écrivains en général... Il n'est pas facile de détruire les préjugés. Cependant, les comédiens en ont franchi le cap pendant la guerre, quand les artistes français ne purent plus se rendre en Belgique. Aujourd'hui tout le monde sait que la Belgique compte d'excellents comédiens. « Or, nous comptons aussi des auteurs dramatiques de belle qualité, me dit très justement Charles Fraikin, mais en dehors de quelques-uns, ils sont inconnus. Certains, en outre, et parmi les meil-

leurs, se livrent à des traductions aux dépens de la création: sans doute, ont-elles plus de chance d'être jouées ».

La traduction n'est pas étrangère à Charles Fraikin. Nous avons vu qu'il en bénéficia à l'étranger, mais il ne manque pas de s'y livrer lui-même puisqu'il prépare une version française de « Oswald », une pièce de Pieter De Prins, lauréat flamand du Brabant, pour son œuvre: « De Mollen ». L'auteur parle chaleureusement en faveur de tels échanges entre nos deux cultures.

Outre les pièces déjà citées, Charles Fraikin est encore l'auteur de « La Maison au bout du Monde », d'« Une Lettre » et d'un « Don Juan » dont un des personnages est devenu l'héroïne d'« Antonia ».

Demandez à Charles Fraikin si une pensée commune relie ses œuvres les unes aux autres: il vous répondra qu'il n'en voit pas, mais que chacune reflète une même curiosité, une même recherche, un même souci: ceux des caractères de ses personnages. « Thriller, dit-il, est une pièce policière, mais j'ai porté toute mon attention sur l'étude psychologique de l'héroïne, cette petite comédienne de deuxième ordre... ».

Nous sommes ainsi ramenés à une conception classique du théâtre, tant dans l'expression que dans la construction. Les pièces d'avant-garde, le théâtre expérimental n'exercent sur Charles Fraikin aucune attirance: « Je veux raconter des histoires, dit-il, distraire les spectateurs, tout en les faisant réfléchir ». Ajoutons: en les faisant d'aventure communier dans ses propres émotions. « Antonia » en est un témoignage. Nous connaissons cette œuvre par la lecture. Nous souhaitons la voir bientôt sur une scène bruxelloise, car, nous dit encore Charles Fraikin, à l'encontre d'un roman, d'une peinture, qui trouvent leur accomplissement en eux-mêmes, une pièce de théâtre ne connaît le moment de son achèvement que dans son interprétation.

Pieter De Prins

par Hervé LA BARTHE

Le lauréat du Prix de Littérature néerlandaise de la Province de Brabant est un «angry man». Il appartient au petit groupe d'auteurs d'expression néerlandaise qui ont trouvé le chemin des scènes étrangères, sans toutefois recevoir une place dans nos propres grands théâtres.

Jusqu'à présent l'œuvre de Pieter De Prins, 44 ans, reste «tabou» aux yeux des directeurs de théâtres officiels de notre pays. Le franc Vilvordeois proclama naguère sa désapprobation au sujet de la gestion des théâtres dans la partie flamande du pays. Certains en tiennent toujours rigueur au révolutionnaire «princier».

«L'avant-garde» couronnée.

Pourquoi a-t-il écrit «De Mollen»? «Parce que j'ai constaté que beaucoup de personnes de notre entourage se comportent comme les taupes et tournent toujours en rond, ne sachant pas très bien choisir entre individualisme et collectivisme, déclare Pieter De Prins, bien que j'estime certaines mesures collectives absolument indispensables. J'ai voulu montrer les dangers pouvant atteindre la personnalité. Je n'ai pas laissé ces indications dans le vague, mais je les ai exprimées de façon très concrète me basant souvent sur notre propre constitution.»

«Quelle fut votre première réaction en apprenant que la Province de Brabant avait couronné «De Mollen»? «Sincèrement, ça m'a étonné. Je crois

savoir que c'est la première fois que le prix littéraire du Brabant est décerné à un auteur d'avant-garde. Ceci constitue un événement remarquable. Le mur du silence a été rompu!»

«Où vos pièces ont-elles été créées le plus souvent?»

«Il y a deux ans, «Andreas Vesalius» fut joué en première par le St. Augustinuskirking à Anvers, «De Mollen», par le Parnassusberg à Bruxelles et «Oswald» par le Multatulikring à Gand et tout cela avec succès. Il est étonnant que rien ne se soit jamais réalisé sur le plan des théâtres officiels. Je sais qu'un jeune auteur éprouve énormément de difficultés à voir son œuvre mise en scène, mais, dans mon cas, c'est encore autre chose, puisque mes pièces ont déjà été publiées dans des périodiques parisiens et montées en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique du Sud, en Espagne et en Italie.»

Préférence à la télévision.

La critique sévère au sujet de la gestion du théâtre dans la partie flamande du pays et la détresse de nos auteurs ont fait de Pieter De Prins, le porte-parole de ces «méconnus». Ce n'est certainement pas par hasard qu'il a été appelé par le ministre Van Mechelen à faire partie du «Hoge Raad van Advies voor Dramatische Kunst» où il siège, entre autres, avec Alfons Van Impe, Jozef Van Hoek et Tone Brulin. Les autorités en vinrent à la conclusion qu'un remaniement de ce «Hoge Raad» était nécessaire, ce dernier ne suivant pas l'évolution de notre théâtre.

La lucidité de Pieter De Prins l'empêche cependant de se formaliser plus longtemps de l'indifférence des grands théâtres. Son attention se tourne surtout vers la télévision.

«Une co-production B.R.T. - N.T.S. se trouve au programme de l'hiver prochain: «De Pop» en 1 acte dans lequel un bourgeois respectable joue simultanément le rôle d'un général, d'un cardinal et d'un banquier. Le partenaire est un «hippie»! J'ai déjà eu quelques entretiens avec la régisseuse néerlandaise Anne-Marie Prins.

Vous voyez, le tout sera très «princier» en effet. Nous ne savons pas encore dire qui tiendra le rôle du jeune homme, ni s'il sera Néerlandais ou Flamand.»

«Vous avez aussi traduit des œuvres?»

«Beaucoup même. Je ne cite que quelques ouvrages: du français: «Le bon Vin de Monsieur Nuché» de Paul Willems, créé par le Mechels Miniatuurtheater, de l'anglais: «Talking to a stranger» de John Hopkins, pour la télévision flamande, de l'allemand: «Das Liebeskonzil» d'Oscar Panizza et «Mit besten Empfehlungen» de l'Autrichien Schuhmann.»

«Lequel de vos ouvrages, préférez-vous?»

«Personnellement, c'est «Oswald» que j'aime le plus, non pas parce qu'on a dit et écrit que c'est ma meilleure œuvre. Dans toutes mes pièces, je critique certaines situations sociales. L'injustice m'a toujours rendu agressif et mes pièces de théâtre me permettent d'extérioriser mes sentiments.»

Théâtre wallon en Flandre

L'activité de Pieter De Prins présente plusieurs facettes. Comme journaliste, poète, auteur dramatique et critique, le nouveau lauréat du Prix du Brabant a, en effet, rendu un grand service à la vie théâtrale bruxelloise. Il fait partie des fondateurs du théâtre de poche «L'Île Saint-Louis», situé dans le centre de la ville.

«J'entretiens d'excellents rapports avec mes collègues d'expression française. Quelques jours après l'accueil chaleureux de Monsieur le Gouverneur de Néeff et des membres de la Députation permanente, Messieurs Haegdorens et Courdent, j'ai reçu de la part du lauréat d'expression française, Charles Fraikin, un exemplaire de son œuvre couronnée «Antonia». Après lecture de cette pièce excellente, j'ai fait savoir à M. Fraikin que je ferais l'impossible pour la faire jouer en Flandre. Le Directeur du théâtre Waltra s'en est déjà informé avec intérêt. Je mènerai d'ailleurs une campagne pour faire représenter des pièces d'auteurs wallons en pays flamand, à condition toutefois qu'elles soient de la valeur des ouvrages de Charles Fraikin.»



1970

Telle est la Nature en Brabant

par Maurice-Alfred DUWAERTS

L'époque des grandes vacances approche à grands pas. A moins que vous ne fassiez partie de cette catégorie de gens heureux ou intelligents qui ont l'occasion de voyager en dehors de ce que l'on appelle «la saison», vous vous apprêtez à boucler votre valise pour vous évader. Du moins, nous l'espérons pour vous. De toutes manières, prenez vos vacances. Vous en avez besoin physiquement, moralement, psychologiquement. Allez donc recharger vos accus! Vacances signifiant d'abord dépaysement, il n'est pas indispensable de courir bien loin pour trouver ce que vous cherchez. Et pour la grosse majorité d'entre nous, ce sera une nature accueillante.

On parle d'ailleurs beaucoup de la Nature en 1970. Et même déjà en 1969!

Partout dans le Monde, des voix s'élèvent pour alerter l'Homme, qui creuse lui-même sa tombe. Que ce soit au Conseil de l'Europe ou à la Conférence européenne sur la conservation de la nature, qui s'est tenue à Strasbourg en février, en présence d'une brochette de princes, mais partout, dans les Parlements ou ailleurs, le slogan est le même: «Protégeons la nature!» Le prince Albert de Belgique a, depuis longtemps, tout comme notre Roi, dénoncé les périls qui menacent la nature. «Nous voici réunis, déclarait le prince Albert à Strasbourg, pour lancer une campagne

d'opinion qui, nous l'espérons, se traduira non seulement dans les actes des gouvernements, mais aussi et surtout dans le *comportement des individus*. Pendant un an, on parlera en Europe de la nature, de cette nature dont l'homme a cru pouvoir, impunément, violer les lois d'airain et qui commence à se venger». Et le prince d'insister sur l'importance capitale que peut et doit jouer l'opinion publique, car en Belgique, du fait de la densité de la population et de l'urbanisme, les dangers encourus par la nature et par l'homme sont particulièrement importants.

Mais à propos, pour nous Brabançons, c'est quoi la nature? Edmond Picard va nous répondre: « La plaine flamande prend fin. Le sol se relève comme si une force souterraine le gonflait. Les premières collines restreignent l'horizon. Dans leurs flancs sont découpés les premiers chemins creux, aux berges abruptes et ombragées, aux ornières profondes. Les crêtes se chargent de bois où poussent, en haute futaie, les hêtres. »

Ce Brabant d'Edmond Picard, si diversifié de par la nature du sol, nous le connaissons bien. On peut encore en trouver des parcelles, car toutes les nouvelles autoroutes n'ont pas encore dévasté tous les bois (72 hectares de forêts domaniales ont disparu pour la réalisation de grands travaux) et toutes les entreprises immobilières n'ont pas encore uniformément égalisé le sol pour permettre d'y bâtir des immeubles à appartements multiples, où personne n'est chez soi et chacun chez tout le monde!

Il est clair que le premier comportement de l'individu doit être précisément la protection des biens restants et la création de nouveaux bois. Si chaque Belge a communément « une brique dans le ventre », il devrait avoir en sus « au moins un arbre dans le ventre ».

A cet égard il y a bien des leçons à tirer chez nos voisins, tant aux Pays-Bas qu'en Allemagne, où nous avons visité de *splendides forêts de 30 ans* implantées, par exemple, dans les anciennes exploitations de lignite, à l'ouest de Cologne. On a compris très tôt dans ces pays qu'il fallait reboiser, et reboiser abondamment car la forêt a un nouveau rôle social à jouer, spécialement dans les régions à haute densité de population. Tel est le cas du District de Cologne, tel est le cas de la Province de Brabant.

Allons-nous tolérer encore longtemps le massacre de la nature.
Ci-dessous: à Dion-le-Val, la destruction de la place arborée, pourtant site classé; ou la pollution des eaux par le déversement de débris de toutes espèces.
En page de droite: voilà comment l'Homme aime la Nature!



On a laissé pratiquement à l'abandon ce qui est appelé communément « plaine des manœuvres d'Etterbeek ». Si, dès la fin du deuxième conflit mondial, des plantations avaient été effectuées à cet endroit, nous posséderions aujourd'hui un bel espace vert auquel on ne toucherait qu'avec ménagement. Tant il est vrai que l'arbre a pris une importance exceptionnelle dans la vie de l'homme. Demain donc nos forêts soumises au régime forestier devraient accueillir de plus en plus de public et non plus seulement le tolérer ou encore être réservées à quelques utilisateurs égoïstes qui, sous le couvert de la protection de la nature, développent des manœuvres sournoises pour empêcher précisément l'accès de tous (que ce soit à pied, à vélo, à cheval ou en voiture) à nos trop rares forêts. Pourtant elles devront conserver autant que possible leurs caractères naturels et il est bien certain que de nombreuses campagnes d'éducation devront être entreprises envers les utilisateurs, tant jeunes que moins jeunes, afin qu'ils respectent nos arbres, nos futaies et nos sites.

Les vieux matelas, les objets usages de toute nature, les petits dépôts résultant de travaux à des maisons, ne doivent pas nécessairement être déposés, la nuit de préférence, et à la sauvette, dans la nature; de même un vieux véhicule automobile ne doit pas obligatoirement terminer ses jours au fond d'un repli du terrain, en contrebas d'une route.

Bref, une infrastructure et des équipements touristiques adéquats doivent être étudiés pour toutes nos forêts, même et surtout quand il s'agit d'une forêt privée, proche des centres urbains ou industriels. Il n'y a plus de raison valable pour que *les forêts ou bois privés ne remplissent pas eux aussi leur rôle social essentiel*, car l'accroissement de la population et de ses besoins impose en effet une exploitation toujours plus intensive des ressources naturelles.

Or précisément lors du Congrès national des Syndicats d'Initiative, tenu à Namur les 5 et 6 octobre 1968 et qui avait déjà pour objet: « La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine touristique », Monsieur Clicheroux, directeur général à l'Administration des Eaux et Forêts du Ministère de l'Agriculture, parlant de la préservation de la forêt, soulignait: « La forêt est-elle menacée? Oui et



surtout dans les régions peu boisées où sa rentabilité est la plus faible et où, par contre, son rôle social est le plus grand. Il y a lieu de faire ici une distinction suivant la nature des propriétaires. En Belgique, l'Etat possède 11 % des bois, les communes et établissements publics 36 % et les propriétaires privés 53 %.

« La forêt domaniale est la mieux protégée. Les propriétés des communes et établissements publics, qui sont soumis à la tutelle de l'Administration des Eaux et Forêts, sont relativement protégées. Par contre, les propriétés forestières privées sont beaucoup plus vulnérables. Seule la loi du 28 décembre 1931, appelée loi du cadenas, confère au ministre de l'Agriculture le droit de s'opposer à toute coupe anormale ou excessive dans les bois et forêts appartenant à des particuliers et dont la conservation sert l'intérêt général ».

Nous avons sillonné le Brabant en tous sens, tout récemment, après l'hiver. Une chose nous a frappé brusquement: l'éclosion d'innombrables lotissements « anarchiques » sur des terrains dits agricoles ou boisés.

Faut-il tout permettre, partout et n'importe comment? Chacun, bien sûr, recherche la forêt pourvu que personne ne s'y rende après lui et l'expérience montre à suffisance en Brabant que le lotissement d'un bois se résume en fait à quelques arbres disséminés entre des villas. Tout un chacun souhaite s'établir dans un site, mais la trop grande affluence entraîne la disparition de la faune et de la flore et avec elles l'anéantissement du site. En réalité, comme l'a souvent dit Monsieur Lemoine, inspecteur général au Service de politique générale d'aménagement du territoire, on détruit ce qui a justifié le choix de l'implantation!

Au rythme où vont les choses, on a bien raison de poser la question « Quelle terre laisserons-nous à nos enfants? » qui est le thème de cette exposition qui parcourt notre pays.

Mais s'interroger en 1970 sans apporter de réponses satisfaisantes dans les années suivantes est le danger qui guette semblable opération de prise de conscience de l'opinion publique.

L'année internationale de la Nature nous fait penser aux combats de Don Quichotte contre les moulins à vent. Hélas, il ne s'agit plus de moulins à vent, mais de la santé de tous.

Les pouvoirs publics, spécialement communaux, devraient y réfléchir.





Le mouvement touristique en Brabant

par Yves BOYEN

EXCEPTION faite pour certains terrains de camping-caravaning implantés sur son territoire ainsi que pour quelques centres de villégiature et de détente, tels ceux de Genval, Ittre, Keerbergen ou encore ceux jalonant la ravissante vallée du Train (Chaumont - Gistoux - Bonlez - Grez - Doiceau) pour ne citer que les plus importants, le Brabant n'a pas et n'a jamais eu la prétention de rivaliser, sur le plan du tourisme « sédentaire », avec les stations d'été réputées de notre littoral ou de nos Ardennes, dont la saison est en grande partie fonction du degré de fidélité d'une clientèle composée pour une large part de vacanciers. En effet, réserve faite pour Bruxelles qui, en tant que capitale du pays, siège de diverses institutions européennes, centre d'art et ville de congrès et de colloques, peut et se doit de développer et d'améliorer

son potentiel d'accueil et d'hébergement et, à cet égard, les statistiques déjà connues pour l'année 1969 sont encourageantes en dépit d'un léger repli constaté parmi la clientèle britannique et française à la suite de mesures restrictives imposées par ces pays, le Brabant considéré globalement, réunit, tant en raison de sa position géographique que de la nature des curiosités et du type d'attractions offertes au public, tous les caractères requis pour répondre à cette forme moderne d'évasion que constitue le tourisme itinérant ou de week-end au succès duquel l'augmentation du temps libre, la généralisation de la semaine des cinq jours et l'accroissement régulier du parc automobiles ne sont nullement étrangers.

A l'effet de cerner d'aussi près que pos-

sible ce va-et-vient touristique dans notre province, va-et-vient qui échappe, sauf pour les nuitées contrôlées dans les terrains de camping et auberges de la jeunesse, aux statistiques généralement publiées nous avons procédé voici cinq ans déjà, à une vaste opération de sondages en vue de déterminer pour les années 1961 à 1964 le nombre annuel de visiteurs ayant fréquenté nos musées nationaux, régionaux et locaux ainsi que les principaux centres de délassement et stations de plein air et de tourisme social établis en Brabant. Les résultats de cette enquête ont été publiés dans « Brabant » n° 12-1965. Ils faisaient apparaître l'engouement croissant du public pour les établissements de plein air et les centres récréatifs; (c'est ainsi qu'en 1964, un demi-million de touristes furent recensés au Domaine d'Hofstade, 431.710 au Domai-

ne Provincial à Huizingen, 235.225 à la plage « Halve Maan » à Diest, 110.000 au Domaine de Planckendael à Muizen et 105.000 à la Plaine des Sports « Reine Astrid » à Nivelles). Les éléments statistiques réunis au cours de ces sondages avaient également révélé le faible pourcentage de fréquentation de certains musées d'intérêt strictement local et les divers problèmes (personnel-locaux - moyens financiers insuffisants) auxquels des musées mieux équipés du point de vue didactique se trouvaient confrontés. On constatait simultanément un tassement généralisé, voire même un léger recul dans le total des entrées de nos grandes institutions didactiques. Depuis, comme nous le verrons plus loin, plusieurs conservateurs ont créé en marge des collections présentées en permanence au public une animation soit sous forme d'expositions temporaires, soit sous forme de spectacles culturels, qui a déjà donné des résultats nettement positifs. Il est, d'autre part, sympathique et réconfortant de constater que de semblables initiatives,

loin de se limiter aux établissements ayant « pignon sur rue », se développent à tous les échelons, même local, ce qui laisse bien augurer de l'avenir de nos musées, pour autant que cette politique continue d'être appliquée avec cette pondération et ce souci d'enrichissement des masses qu'on lui reconnaît aujourd'hui. Ceci dit et en vue de faire le point après ces cinq dernières années, nous avons entrepris dans le courant du dernier trimestre de 1969, une nouvelle enquête portant cette fois sur les saisons 1968-1969. Si la base du travail est restée la même qu'en 1965, nous avons en revanche élargi notre champ d'investigation en y introduisant diverses curiosités et attractions qui n'avaient pas été retenues lors de notre premier relevé. D'autre part, alors que le classement portant sur les années 1961 à 1964 avait été établi sur la base et dans l'ordre décroissant des entrées dans les diverses exploitations contactées sans qu'il ait été tenu compte du type d'établissement ou d'exploitation, nous nous sommes efforcés

cette fois de procéder à un essai de classification par catégorie d'attractions, essai, il va sans dire, imparfait, certaines curiosités se laissant difficilement « cataloguer ». En outre, nous avons tenté de déterminer le pourcentage de touristes étrangers dans les divers totaux obtenus. Tâche extrêmement malaisée en raison de la mobilité même du tourisme dit itinérant et de l'absence ou de l'insuffisance des moyens de contrôle. Nous avons, par ailleurs, rencontré de sérieuses difficultés pour évaluer l'intensité du trafic touristique dans les domaines et sites dont l'accès est entièrement libre. Les données que nous publions au sujet de ces centres n'ont qu'une valeur approximative et sont précédées du signe $\pm$. Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement tous les directeurs, conservateurs, présidents et secrétaires de syndicats d'initiative qui nous ont permis, grâce à leur aide précieuse, de rassembler les éléments statistiques figurant dans les tableaux synoptiques reproduits ci-dessous.

I. ETABLISSEMENTS ET STATIONS DE PLEIN AIR

(plages — piscines — centres récréatifs — parcs d'attractions)

Sauf indications contraires, les chiffres publiés dans les tableaux ci-après ne portent que sur les 9 premiers mois de 1968 et 1969.

Etablissements	1969	1968	Différence	Etrangers en 1969
Domaine de l'Etat à Hofstade (12 mois)	$\pm$ 600.000	$\pm$ 450.000	+ 150.000	
Domaine provincial à Huizingen (12 mois)	540.987	436.012	+ 104.975	$\pm$ 2 %
Site des Eaux Douces (Zoet Water) à Oud-Heverlee (12 mois)	$\pm$ 500.000	$\pm$ 400.000	+ 100.000	
Plage « Halve Maan » à Diest	331.371	177.131	+ 154.240	
Plaine des Sports à Nivelles (12 mois)	199.739	166.483	+ 33.256	
Parc zoologique de Planckendael à Muizen	129.251	116.315	+ 12.936	
Bassin de natation à Nivelles (12 mois)	22.008	8.831	+ 13.177	
Pêche à Nivelles (12 mois)	3.071	2.635	+ 436	
Golf Miniature du Parc de la Dodaine à Nivelles (12 mois)	1.807	2.412	— 605	

Le facteur météorologique (en 1969, le total des heures d'insolation a été supérieur à la normale) a joué un rôle prépondérant dans l'augmentation assez importante du nombre d'entrées enregistrées dans nos stations de plein air en 1969 par rapport à 1968. L'indice moyen d'accroissement est en effet de 25 à 30 %.

D'une façon générale, la saison 1969 dans nos centres récréatifs et de détente peut être considérée comme bonne, voire excellente et semble même avoir été nettement meilleure - d'après quelques résultats définitifs que nous possédons - que celle de 1964, année où

la durée de l'ensoleillement fut sensiblement la même, sinon légèrement supérieure à celle de 1969. C'est ainsi que le Domaine provincial à Huizingen a accueilli 431.710 visiteurs en 1964 contre 540.987 en 1969; de son côté la Plage « Halve Maan » à Diest recensait 235.225 entrées en 1964 contre 331.371 en 1969; dans le même temps la Plaine des Sports de Nivelles était fréquentée, en 1964, par 105.000 personnes, ce total passant à 199.000 en 1969; dernier exemple: le Parc zoologique de Planckendael à Muizen totalisait 110.000 visiteurs pour toute l'année 1964, alors que pour les 9 premiers mois de 1969,

cette magnifique réserve avait déjà enregistré le passage de 129.251 touristes.

Le parallélisme 1964-1969 met particulièrement en évidence les progrès réalisés en quelques années par cette forme de tourisme social que constituent nos centres récréatifs de plein air, qui trouvent au demeurant dans notre province un champ d'application très vaste.

Quant au degré de fréquentation de nos établissements brabançons de plein air par la clientèle étrangère, il est relativement peu élevé et peut être évalué à 3 ou 4 % environ du total des entrées.

II. TERRAINS DE CAMPING — CARAVANING — AUBERGES DE LA JEUNESSE

Etablissements	1969	1968	Différence	Etrangers en 1969
Terrain de camping-caravaning du Touring Club Royal de Belgique à Hofstade (1) (du 29-3 au 30-9)	48.814 nuitées	45.575	+ 3.239	2.833 nuitées soit 6 %
Terrain de camping-caravaning du Domaine provincial à Huizingen (12 mois)	24.934	24.132	+ 802	
Auberge de la Jeunesse à Diest	5.655	6.403	- 748	
Terrain de camping-caravaning à Diest	4.668	3.433	+ 1.235	
Terrain de camping-caravaning « Ry Ternel » à Ittre	2.676			± 7 %
Terrain de camping-caravaning « Paul Drabs » à Néthen	2.400 campeurs belges	idem	statu quo	147 installations
Terrain de camping-caravaning « Paul Charles » à Genval	270 caravanes belges en résidence permanente soit ± 850 personnes	± 170 caravanes	+ 100 caravanes	420 installations pour les passages
Terrain de camping-caravaning « Paul Rosmant » à Wezem-beek-Oppeem	68 installations belges en permanence	35	+ 33	575 nuitées
Auberge de la Jeunesse à Huizingen	743	1.475	- 732	
Auberge de la Jeunesse et camping à Tirlemont	184			178 soit 97 %

(1) Au total des 48.814 nuitées dénombrées en 1969, il convient d'ajouter 6.089 visiteurs (5.471 visiteurs en 1968). D'autre part, 1.929 nuitées d'étrangers ont été enregistrées en 1968 (pour mémoire: 2.833 en 1969)



Le Palais Royal de Bruxelles a été l'attraction la plus courue de l'été 1969. Durant les 6 semaines où il fut ouvert au public, il a en effet accueilli le nombre impressionnant de 317.821 visiteurs. Cette année, le Palais Royal sera à nouveau accessible aux touristes tous les jours, sauf les lundis, pendant la période allant du 22 juillet au 13 septembre inclusivement.

Tout comme les centres de délassement de plein air, les terrains de camping-caravaning ont bénéficié dans une large mesure des nombreuses journées ensoleillées qui ont marqué la saison 1969.

Toutefois la progression enregistrée dans les installations de camping est dans l'ensemble inférieure à celle con-

statée dans les stations d'été qui relèvent directement du tourisme itinérant. Il est possible que le temps exécrable, qui a sévi durant la seconde quinzaine d'août 1969, ait découragé prématurément certains campeurs.

Quoi qu'il en soit le taux d'augmentation ne dépasse pas en moyenne 10 à 15 % par rapport aux mois correspon-

dants de 1968.

Par contre, les auberges de la jeunesse situées en dehors de l'agglomération bruxelloise (nous ne disposons pas de renseignements précis en ce qui concerne les nuitées de jeunes dans la capitale) enregistrent un recul généralisé dont il conviendrait de rechercher les causes.

III. MUSEES, CHATEAUX-MUSEES, EGLISES-MUSEES

Etablissements	1969	1968	Différence	Etrangers en 1969
Musée Royal d'Afrique Centrale à Tervuren	179.356	168.624	+ 10.732	± 30 %
Exposition « Bruegel et son Monde » au Musée de l'Art ancien (20-8 au 16-11-1969)	131.241			
Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique - Section Art ancien (1)	106.885	non connu mais inférieur à 1969		
Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire à Bruxelles (2)	± 100.000	± 120.000	- 20.000	Assez élevé
Château-Musée de Gaasbeek (12 mois)	63.108	60.205	+ 2.903	± 6 %
Jardin Botanique National de Belgique à Meise (Domaine de Bouchout)	61.000	70.500	+ 10.500	± 3 %
Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique - Section Art moderne	53.635			
Palais des Plantes du Jardin Botanique National de Belgique à Meise	51.975	52.223	- 248	3 %
Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique à Bruxelles (3)	46.187	48.424	- 2.237	
Musée Communal de Bruxelles	40.445	31.382	+ 9.063	
Musées Royaux d'Art et d'Histoire (Musée du Cinquante-naire à Bruxelles)	30.396	32.661	- 2.265	
Maison d'Erasmus à Anderlecht (10 mois)	28.312	26.227	+ 2.085	
Musées Royaux d'Art et d'Histoire (Musée de la Porte de Hal à Bruxelles)	14.491	17.688	- 3.197	
Musée de la Dynastie à Bruxelles (10 mois)	9.912	nettement inférieur (4)		
Eglise-Musée de Léau (Zoutleeuw) (5)	9.542	± 17.000	- 7.458	30 %
Musée Communal de Diest (10 mois) (6)	9.401	7.055	+ 2.346	
Musées Royaux d'Art et d'Histoire (Pavillon Chinois à Bruxelles)	7.175	4.377	+ 2.798	
Musée Wellington à Waterloo	± 6.200	± 5.900	+ 300	87 % (7)
Musée du Caillou à Vieux-Genappe (12 mois)	4.726	4.578	+ 148	30 % (8)
Musée communal d'Aarschot (10 mois)	2.998	2.500	+ 498	
Musée d'Archéologie de Nivelles (10 mois)	2.925	3.041	- 116	
Musée de la Porte de Bruxelles à Villers-la-Ville	± 2.000	± 2.000	statu quo	
Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique (Musée Wiertz à Ixelles)	1.728			
Jardin Botanique National de Belgique - Musée du Jardin à Bruxelles (du 1-4 au 30-9-1969)	750	(9)		
Musée Charles Gheude à Nivelles (du 1-4 au 30-9-1969)	624	190 (10)	+ 434	

(1) Dans ce total portant sur les 9 premiers mois de 1969 sont inclus les 57.990 visiteurs qui, à la date du 30 septembre 1969, avaient déjà parcouru l'exposition consacrée à « Bruegel et son Monde ».

(2) La régression assez sensible du nombre de visiteurs recensés en 1969 par rapport à 1968 est due en partie au nombre insuffisant de gardiens ainsi qu'aux difficultés rencontrées pour assurer le chauffage convenable des locaux. Ces circonstances fortuites ont obligé en 1969 le conservateur à fermer momentanément certaines salles, voire même tout le musée lorsque la température descendait en dessous du minimum requis.

D'autre part, cette institution est régulièrement visitée par des groupes et collectionneurs étrangers, principalement anglais, allemands et américains. La gratuité de l'entrée et l'absence de contrôle d'identité ne permettent toutefois pas d'en évaluer le nombre.

(3) Au cours des 9 premiers mois de 1969, 9.706 visiteurs ont participé à une visite guidée des salles d'exposition. Ce nombre était de 10.048 pour la même période de 1968.

(4) Pour les 7 premiers mois de 1969, le chiffre des visiteurs était en progression de 12 % par rapport aux mois correspondants de 1968. Cette progression s'est encore fortement accentuée pour la période août-octobre 1969 en raison du fait que le Musée de la Dynastie est resté ouvert tous les jours durant ces 3 mois; cet accès permanent coïncidant avec l'ouverture au public du Palais du Roi (4-8 au 14-9) et de l'organisation, en septembre-octobre, dans le cadre du Musée de la Dynastie, d'une exposition temporaire consacrée à « Léopold II, bâtisseur et urbaniste »; cette double initiative s'est en effet traduite par un accroissement spectaculaire du nombre des visiteurs.

(5) La diminution du nombre des visiteurs enregistrés en 1969 provient du fait que le total de 1968 comprend les 8.000 entrées supplémentaires à l'église de Léau, à l'occasion de l'exposition que nous avons organisée, du 17 août au 29 septembre, sur le thème « Léau et son passé ». Comparés à 1967 (année normale), les chiffres de 1969 marquent au contraire une légère progression.

(6) Le chiffre total des visiteurs en 1968 fut de 8.278 personnes, soit 1.123 de moins que pour les dix premiers mois de 1969.

(7) Parmi les visiteurs étrangers en 1969, les Anglais, bien qu'en régression, restent majoritaires; ils sont suivis dans l'ordre par les ressortissants des Etats-Unis d'Amérique, les Allemands, les Français, les Canadiens, les Australiens et les Hollandais. On notera, avec un certain étonnement, que les touristes belges n'interviennent qu'à concurrence de 13 % dans le chiffre total des entrées. Cet absentéisme apparent est sans doute le résultat d'une information insuffisante du public.

(8) Parmi les visiteurs étrangers (qui représentent 30 % du total des entrées) 50 % sont de nationalité française, 27 % de nationalité anglaise, les derniers 23 % étant composés principalement d'Allemands suivis de ressortissants de divers pays (Russes, Japonais, Hollandais, etc.).

(9) Le Musée du Jardin Botanique à Bruxelles ayant fermé ses portes d'octobre 1968 à avril 1969, il est impossible d'établir un parallélisme entre ces deux années.

(10) Le Musée Charles Gheude, inauguré le 21 septembre 1968, n'est resté ouvert, en 1968, que pendant 15 jours. La ventilation du nombre de visiteurs en 1968 s'établit comme suit: du 21 au 30 septembre: 160; du 1er au 6 octobre: 30.



En dépit du recul constaté dans diverses institutions, la fréquentation de nos musées en 1969 a été dans l'ensemble légèrement supérieure à celle relevée en 1968, l'indice d'accroissement oscillant entre 2 et 12 %. L'augmentation la plus spectaculaire (près de 30 %) est à mettre à l'actif du Musée Communal de Bruxelles, qui trouve d'année en année une audience plus large auprès des nombreux touristes visitant ce joyau monumental que forme la Grand-Place de Bruxelles.

Ceci dit, il ressort d'une rapide analyse de ce tableau que sont en augmentation tous les musées et institutions qui ont créé ou entretiennent, en marge ou en complément des collections constituant le patrimoine proprement dit de ces établissements, une animation culturelle, soit sous forme d'expositions

temporaires, soit encore sous forme de rencontres artistiques ou de rendez-vous musicaux. Cette politique fut appliquée avec succès, en 1969, notamment par les Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, le Musée de la Dynastie, la Maison d'Erasmus, le Musée communal d'Aarschot.

A cet égard, le château-musée de Gaasbeek peut être cité en exemple. Depuis plusieurs années, en effet, une animation quasi permanente y est maintenue sous forme d'organisation régulière de manifestations culturelles qui s'échelonnent sur toute la période d'ouverture de ce domaine. Les résultats sont éloquentes; de 51.298, en 1963, le nombre des visiteurs (en progression constante) est en effet passé à 83.108 en 1969. Un autre musée, celui de la Porte à Tubize (non repris dans la présente

nomenclature) développe avec bonheur depuis sa création, une formule similaire.

Ces quelques considérations étant énoncées, il demeure vrai, aujourd'hui, comme en 1959, année où fut lancée, sur le plan national l'Opération Musées, que le problème de la fréquentation de nos établissements culturels et scientifiques ne trouvera une solution positive et durable que le jour où à une information suffisante du public correspondra une infrastructure d'accueil permettant, entre autres l'ouverture simultanée de toutes les sections de nos grands musées, ou encore la généralisation des visites guidées, notamment en soirée, toutes mesures qui ne pourront qu'encourager le touriste comme le simple curieux à visiter et à fréquenter les musées, ces temples de notre culture.

IV. MONUMENTS CIVILS ET RELIGIEUX — AUTRES CURIOSITÉS				
Etablissements	1969	1968	Différence	Etrangers en 1969
Palais Royal de Bruxelles (du 4-8 au 14-9-1969)	317.821	pas de visite		
Atomium de Bruxelles	275.000	± 250.000	± 25.000	65 %
Panorama de la Bataille de Waterloo (1)	142.350	± 145.000	— 2.650	± 65 %
Aéroport de Bruxelles-National (visites guidées - 12 mois) (2)	83.255	79.803	+ 3.452	
Serres Royales de Laeken (du 1er au 18 mai 1969)	53.785			
Mémorial Kongolo à Gentinnes (3)	± 50.000	± 48.000	+ 2.000	
Ruines de l'Abbaye de Villers-la-Ville (12 mois) (4)	48.651	50.931	— 2.280	± 20 %
Château féodal de Beersel (5)	40.400	37.800	+ 2.600	± 12 %
Basilique Nationale du Sacré-Cœur à Bruxelles (10 mois) (6)	± 30.000			± 10 %
Sous-sol archéologique de la Collégiale Sainte-Gertrude à Nivelles	21.885	27.185	— 5.300	± 13 %
Raffinerie Tirlemontoise (7)	16.707	14.362	+ 2.362	

- (1) L'accès au site de Waterloo (Butte du Lion — Champ de bataille — monuments commémoratifs) étant entièrement libre et échappant dès lors à tout contrôle direct, nous nous sommes basés pour évaluer le trafic touristique dans ce secteur sur le nombre d'entrées au « Panorama de la Bataille » qui reste l'attraction la plus courue du site de Waterloo. En y ajoutant les milliers de touristes et excursionnistes qui n'incluent pas la visite du « Panorama » dans leur randonnée, on peut grosso modo estimer à 200.000 le nombre de personnes ayant parcouru ce site historique.
- (2) Relevons, d'après des informations recueillies par la Sabena auprès de la Régie des Voies Aériennes, que 662.390 visiteurs ont accédé, en 1969, aux jetées s'avancant sur l'aire de stationnement des avions, soit 26.649 de plus qu'en 1968.
- (3) La majorité des touristes et pèlerins étrangers visitant le Mémorial de Gentinnes sont de nationalité anglaise, canadienne et américaine sans qu'il soit possible d'en fixer le nombre.
- (4) Le rythme des entrées aux ruines de Villers-la-Ville est partiellement tributaire des conditions atmosphériques, comme l'ont d'ailleurs démontré les statistiques de ces dix dernières années. Pourtant, en 1969, nonobstant une situation climatique nettement plus favorable qu'au cours de la saison 1968, les ruines accusent une légère diminution du nombre de visiteurs. Il semble que les vestiges de l'abbaye cistercienne de Villers-la-Ville qui constituent un ensemble admirable et quasi unique en Belgique tant sur le plan archéologique qu'architectural, n'ont pu, au cours de ces dernières années, malgré une moyenne d'entrées très honorable, élargir leur clientèle composée pour une large part d'autocaristes, de groupes scolaires et d'excursionnistes du dimanche. Une propagande en profondeur appuyée par les principaux organes de diffusion d'une part, et l'élaboration d'un programme d'animation qui embrasserait toute la haute saison touristique (spectacles du type « Son et Lumière », représentations théâtrales en plein air, après-midi et soirées artistiques, diffusion de musique classique, etc...) contribueraient sûrement à accroître le nombre de visiteurs. A cet égard, l'éclairage projeté des ruines, dont l'étude est déjà fort avancée, facilitera grandement l'organisation de manifestations de ce genre.
- (5) Le nombre de touristes a plus que doublé en 7 ans. L'aménagement judicieux des abords du château (agrandissement du parking, installation de bancs publics et d'une petite plaine de jeux pour enfants) n'est sans doute pas tout à fait étranger à cette progression favorisée, en outre, en 1969, par la clémence du temps.
- (6) Dans ce total de 30.000 touristes ne sont compris ni les pèlerins, ni les fidèles dont le nombre peut être estimé à 240.000 environ. D'autre part, la mise en exploitation, dès 1970, d'un circuit comprenant la visite des galeries intérieures et extérieures depuis le niveau 10,50 mètres jusqu'à celui de 84,50 mètres (ce circuit a été expérimenté au cours des dimanches de septembre et d'octobre 1969 et a été parcouru par 3.832 visiteurs) entraînera vraisemblablement un accroissement considérable du nombre de touristes et fera sans doute de la Basilique du Sacré-Cœur une des grandes attractions de la prochaine saison.
- (7) Parmi ces 16.707 visiteurs recensés à la Raffinerie Tirlemontoise, 10.141 étaient d'expression néerlandaise et 6.566 d'expression française. Quant au nombre de touristes ayant visité la ville même de Tirlemont, le Syndicat d'Initiative l'estime à 11.000 environ.

En dépit de leur caractère schématique les diverses prospections auxquelles nous nous sommes livrés, tant dans le domaine du tourisme culturel que dans celui du tourisme récréatif, confirment

la belle vitalité du trafic touristique au sein de notre province, vitalité qu'il importe de développer par un renforcement de notre politique, tant sur le plan de l'information et de l'animation que

sur celui de l'accueil et de l'infrastructure, de façon à répondre dès aujourd'hui aux critères de plus en plus sélectifs qui détermineront le tourisme de demain.



Un aspect peu connu du château de Bonlez et de ses dépendances

UN ITINÉRAIRE D'YVES BOYEN

La vallée du Train

D'une longueur approximative de 40 km, compte non tenu des crochets éventuels, ce circuit spécifiquement de plein air, avec départ et retour à Wavre, enchantera tous les vrais amants de la nature, tant par la variété du relief que par le charme tour à tour bucolique et sylvestre des sites qu'il traverse. D'autre part, le climat extrêmement tonique et l'atmosphère particulièrement salubre de cette région encore préservée de toute pollution conviennent tout spécialement aux nombreux citadins en quête de quiétude et de réoxigénéation. En outre, ce qui ne gêne rien, les divers relais gastronomiques établis le long du parcours permettent aux excursionnistes de combiner les plaisirs de la table avec les joies d'une saine détente physique et mentale. Enfin, plusieurs hôtels et auberges (toutes catégories) installés à Chaumont-Gistoux, Bonlez, Grez-Doiceau et Dion-le-Mont (capacité totale: 75 chambres environ) sont équipés pour accueillir le touriste de passage, qui, charmé par la grâce des lieux, souhaiterait se muer en villégiateur.

Voies d'accès pour automobilistes

La ville de Wavre, point de départ de notre randonnée, est située au carrefour des axes routiers Bruxelles-Namur et Nivelles-Louvain, avec embranchement vers Perwez, Eghezée et Huy. De Bruxelles, possibilité de gagner Wavre soit par le tronçon achevé (Auderghem-Wavre) de l'autoroute E 40 (Bruxelles-Namur-Luxembourg), soit par l'ancienne route (N.4) qui traverse la vaste et riante commune d'Overijse (premier centre belge avec ses 15.000 serres de la culture, sous verre, du raisin et des primeurs).

Moyens d'accès pour piétons

Wavre

Au départ de Bruxelles ou de Namur: Train (161) Bruxelles-Namur. Descendre à Ottignies; puis Train (139) Ottignies-Louvain. De Bruxelles, possibilité également de gagner Wavre par la ligne d'autobus (543) Bruxelles (Quartier Léopold) -Wavre-Eghezée. Au départ de Charleroi: Train (140) Charleroi-Ottignies; puis Train (139) Ottignies-Louvain.

Au départ de Louvain: Train (139) Louvain-Ottignies ou Autobus (337) Louvain-Wavre. Au départ de Nivelles: Autobus (141a) Nivelles-Ottignies; puis Train (139) Ottignies-Louvain. Corbais et Corroy-le-Grand: Autobus (615) Wavre-Chastre. Bonlez-Chaumont-Gistoux-Dion-le-Mont et Dion-le-Val: Autobus (543) Bruxelles (Quartier Léopold) - Wavre - Perwez - Eghezée. Biez et Grez-Doiceau: Autobus (612) Wavre-Jodoigne. Pour les divers horaires de ces trains et autobus, nos lecteurs sont priés de se référer aux derniers indicateurs édités par la Société Nationale des Chemins de Fer Belges et par la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

* Monument, site ou œuvre d'art remarquable.

Départ: Wavre

Chef-lieu de canton, nœud routier et centre géodésique de la Belgique, Wavre forme une coquette ville (superficie: 2.146 hectares; population: 12.000 habitants) à noyau commerçant, entouré de quartiers résidentiels. La Dyle, qui traverse la cité, offre des versants assez encaissés qui culminent à 138 mètres, avec des dénivellations atteignant près de 100 mètres par rapport à la rivière. Les quelques grosses fermes encore exploitées aux confins de la ville rappellent que l'agriculture resta pendant des siècles une des principales ressources de la cité. En revanche, l'industrie est relativement peu développée. Nombreux établissements scolaires totalisant aujourd'hui près de 7.000 étudiants. Syndicat d'Initiative: Hôtel de Ville, tél.: (010) 236.12. Hébergement et gastronomie: Wavre possède deux hôtels, plusieurs restaurants et fritures, ainsi que divers salons de dégustation et pâtisseries où le touriste peut déguster ou emporter la fameuse spécialité locale: la succulente tarte au fromage préparée suivant une recette inimitable. Sport et détente: Centre sportif de Wavre comportant des installations modernes permettant la pratique du football du basket-ball, du tennis, etc... et bientôt de la natation (bassin de natation couvert en

cours d'érection). *Equitation*: Rue J. Wauters (location de chevaux). *Manifestations folkloriques*: *Grand Tour de Notre-Dame de Basse-Wavre*, le dimanche qui suit la fête de Saint Jean-Baptiste (24 juin); il s'agit d'une procession historique et pénitentielle qui accomplit un périple de 7,5 km à travers champs avec la participation de nombreux pèlerins escortant la châsse miraculeuse de Basse-Wavre. Signalons que la cérémonie commence, en fait, le samedi dans la soirée (20 heures) par une concentration, à Basse-Wavre, de plus de 100 cavaliers, portant chacun une torche à la main.

Rendez-vous de Louvranges: le dimanche le plus rapproché du 20 septembre a lieu à Louvranges (Ferme Stiernet) un grand rassemblement de plusieurs centaines de cavaliers venus de tous les coins du Brabant avec dîner champêtre et viande rôtie sur feu de bois.

Wavre monumental

Les principaux monuments de Wavre ayant été décrits dans notre itinéraire « En Roman Pays de Brabant », publié dans notre revue « Brabant » n° 5-1968, et réédité, en livre de poche (52 pages) vendu 5 F en nos bureaux (8 F en cas d'expédition par la poste), nous nous contenterons ici de les évoquer brièvement.

Hôtel de Ville

Etabli dans l'ancienne église des Carmes, l'hôtel de ville (classé) est un édifice inspiré du baroque avec admirable façade * en briques et pierres brunes.

Eglise Saint-Jean-Baptiste *

De style ogival tertiaire, l'église Saint-Jean-Baptiste (classée), édifée dans la seconde moitié du XV^e siècle, est un monument en grès ferrugineux et cordons de pierres blanches. La tour remonte à ± 1476 pour sa base (grès diestien) et au XVII^e siècle pour sa partie médiane (grès lédien et briques), tandis que le couronnement est moderne. Carillon de 49 cloches.



Wavre: Hôtel de Ville

Musée Cantonal d'Histoire et d'Archéologie

Installé dans les dépendances de l'*Hôtel de l'Escaille*, ce musée comporte un centre de documentation, une section consacrée au folklore et aux sociétés de musique wavriennes, ainsi qu'un important département se rapportant au passé de Wavre et de sa région depuis la préhistoire jusqu'à nos jours.

Eglise Notre-Dame de Basse-Wavre*

Intéressant sanctuaire avec chœur en gothique tertiaire, nefs Renaissance, façade baroque et tour de 1720 environ. La variété des matériaux utilisés (grès diestien, pierres blanches et briques) confère énormément de cachet à cette construction. La chapelle dédiée à la Vierge remonte à l'oratoire primitif (XII^e siècle). Edifiée en gros moellons, elle sert de réceptacle à une splendide châsse*, en cuivre doré, façonnée en 1626, et contenant des souvenirs se rapportant à la Vierge et d'innombrables reliques de saints. Centre d'un important pèlerinage marial.

Sortir de Wavre par la *place Alphonse Bosch* et la *rue de Namur*. A la signalisation lumineuse, franchir la route de Bruxelles à Namur et s'engager dans la R.43 (plaque: Chaumont-Gistoux 7 km). La chaussée très pittoresque escalade le versant droit de la Dyle, ménage d'admirables perspectives* sur la région encaissée à souhait, puis traverse un bocage avant de descendre ensuite dans le frais vallon du Pisselet. Un peu plus loin, quitter la R. 43 et prendre à droite la rue de la Sarte (plaque: Dion-le-Mont 1 km).

Dion-le-Mont

Adorable village arrosé par le Pisselet grossi des eaux de plusieurs ruisseaux et planté dans un cadre* exquis de coteaux et de vallons. Habité depuis des temps immémoriaux, la localité est restée durant des siècles fidèle à sa vocation agricole. Depuis quelques années cependant, elle prend un caractère résidentiel de plus en plus accentué auquel la



Eglise Notre-Dame de Basse-Wavre

Vieux Sart

Coquet hameau de Corroy-le-Grand. La chaussée longe le beau domaine de Vieux Sart au cœur duquel est planté le *Château de Vieux Sart* qu'on distingue nettement de la route durant la morte saison (en été, la vue est en grande partie masquée par la végétation).

Le *château actuel* (propriété privée) fut élevé en 1858, d'après un projet de Jean-Pierre Cluysenaer (1811-1880), qui fut l'un des grands bâtisseurs brabançons des années 1850-1860.

Ce château, qui remplace un édifice plus ancien démoli en 1863 — 1864, est typique de l'œuvre de cet architecte. De style composite, avec prédominance d'éléments empruntés à la Renaissance, et d'allure monumentale (la façade a une longueur de 45 mètres), il n'échappe pas à une certaine surcharge avec sa prolifération de tours et de tourelles, ses motifs en ferronnerie et ses gâbles à gradins, mais séduit néanmoins par l'habile mariage de la brique rouge et de la pierre blanche, ainsi que par l'heureux équilibre des masses. Le beau *parc*, en déclive, qui le ceinture, est agrémenté de romantiques pièces d'eau et piqué de précieuses essences arborescentes alternant avec des pelouses entretenues avec soin.

En bordure du domaine, à gauche de la chaussée de Corroy, l'*église Saint-Martin*, qui dessert le hameau de Vieux Sart. Construite, en 1876, en briques avec encadrements en pierres blanches, elle comporte trois nefs divisées en cinq travées. On y voit quatre confessionnaux Louis XIV et six grands chandeliers en cuivre (1771) de l'orfèvre Baudry de Mons.

Au-delà de Vieux Sart, la route escalade un coteau, puis descend dans la vallée du Train qu'elle enjambe non loin de la source de ce cours d'eau.

Ferme-Château de Corroy-le-Grand

Avant de gagner le centre du village, descendre le cours du Train pendant 300 mètres environ, pour jouir d'un beau point de vue sur l'*ancien château seigneurial* de Corroy-le-Grand, fièrement campé sur un promontoire dominant la rive gauche du ruisseau. Jadis demeure fortifiée, comme l'attestent les deux tours carrées encore subsistantes et la tourelle ronde, placée en avancée du côté du village, le château a

pureté exceptionnelle de l'air ambiant et la joliesse du décor ne sont nullement étrangers.

Vieilles fermes au hameau de Louvranges, notamment celle de Villers, connue sous le nom de Cense de Villers en 1686, qui releva de l'abbaye de Villers et qui a été aménagée en maison de plaisance abritant une galerie d'art.

A proximité, la *Ferme Stiernet*, anciennement Ferme Aubry, puis Ferme Lebrun, dont le bâtiment servant d'habitation porte, en façade, le millésime 1660. C'est à la Ferme Stiernet qu'a lieu chaque année le rendez-vous de Louvranges. (voir plus haut, sous la rubrique Wavre). Hôtel-Restaurant. Promenades de toute beauté.

Rappelons incidemment à l'intention des amateurs d'histoire que le IV^e Corps d'armée prussien (Bulow), venant de Liège et Hannut, bivouaqua à Dion-le-Mont dans la nuit du 17 au 18 juin 1815.

Eglise Notre-Dame

Ce modeste sanctuaire, reconstruit en 1911 sur les ruines de l'église précédente, élevée en 1764 et ravagée par les flammes en 1908, est d'une architecture banale, si l'on excepte l'utilisation assez heureuse de la pierre et de la brique dans l'édification de la façade. Le manque de caractère de cet édifice est toutefois corrigé par la situation privilégiée qu'il occupe au sommet d'un tertre dont les flancs sont encore occupés par le vieux cimetière aménagé ici dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Au pied du chevet du sanctuaire, prendre l'artère de droite (plaques: Brocsous, Vieusart); négliger, plus loin, la petite route conduisant à droite au hameau de Louvranges et continuer jusqu'au carrefour avec la petite chaussée pavée reliant la R. 43 à Corroy-le-Grand. S'engager, à gauche, dans cette chaussée, qui traverse d'abord le hameau de Vieux Sart avant d'aboutir au centre même de Corroy-le-Grand.

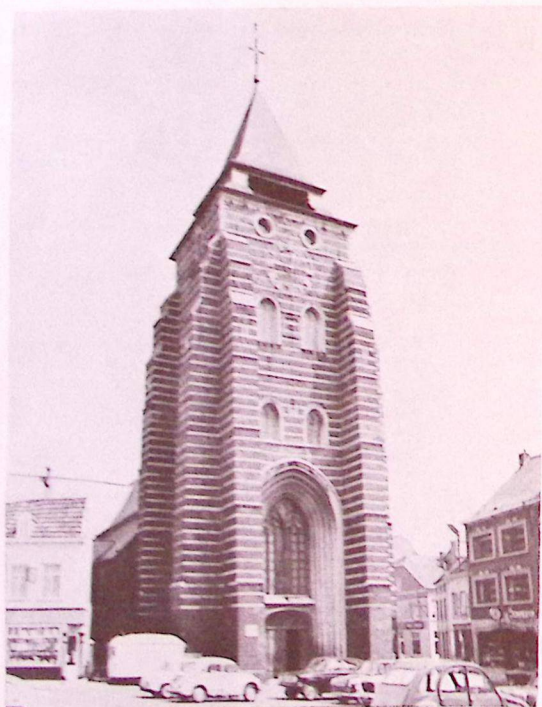
Corroy-le-Grand

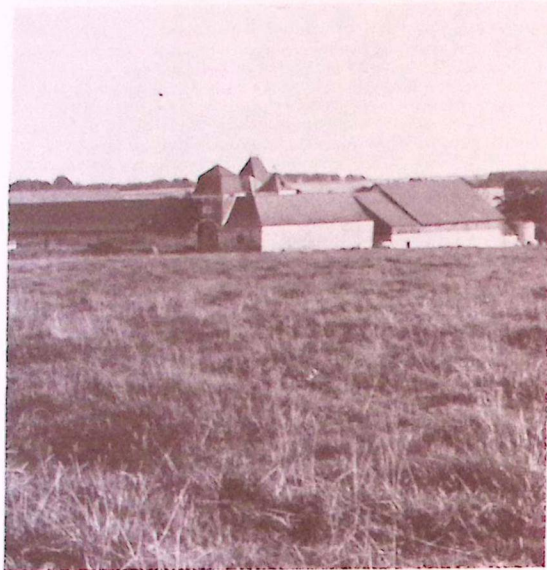
Riant village (1.463 hectares) aux maisonnettes plaisamment étagées à flanc de coteaux. Ressources agricoles. Source des ruisseaux le Train et le Pisselet dont les cours espiègles fourmillent en coins champêtres et en sites contrastés.

Corroy-le-Grand: Château de Vieux Sart



Wavre: Eglise Saint-Jean-Baptiste





La ferme-château de Corroy-le-Grand

Tour Griffon

Il s'agit d'une des tours isolées de défense et de refuge, qui furent élevées, dès le XII^e siècle, aux confins de l'ancien duché de Brabant, et dont on retrouve encore d'autres exemples à Noirmont, Saint-Géry, Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin, etc... Construite en gros moellons non équarris, probablement dans la première moitié du XII^e siècle (elle serait de la sorte la plus ancienne de la contrée), la **Tour Griffon** est bâtie sur plan rectangulaire (8,50 m x 7 m). Sa hauteur est d'environ 20 mètres. Les murs de plus d'un mètre d'épaisseur étaient percés de meurtrières dont des traces subsistent sur la face opposée à la rue, où l'on voit également une porte d'origine romane. La plate-forme à créneaux s'est effondrée en 1845 et a été remplacée par un toit en tuiles, à un seul versant, reposant sur un support en briques. L'effet ainsi produit est hélas peu heureux.

Eglise Saint-Pierre

Édifiée en 1773 et agrandie en 1836, l'église de Corbais est une construction en briques, formée de trois nefs précédées d'une tour rectangulaire à flèche effilée. Son architecture est quelconque, mais la joliesse du cadre lui confère un certain cachet. Quelques pièces du mobilier sont à signaler: les confessionnaux Louis XV, les lambris Louis XVI, deux ravissantes niches baroques, une statue de Notre-Dame de Bon Secours (début du XVIII^e siècle), objet d'une vénération populaire, les fonts baptismaux, en pierre, d'origine gothique et diverses pierres tombales, dont celle, en pierre de taille, de Jean de Pinchart († 1604), seigneur de l'endroit, et de son épouse Catherine Bernarde († 1616), portant les armoiries des Pinchart.

Château-Ferme de Corbais

Situé en bordure de la route Corroy-le-Grand — Corbais — N.4., le Château-Ferme de Corbais forme un élégant et spacieux ensemble de bâtiments, en briques et pierres blanches, datant en partie du début du XVII^e siècle et caractérisé par les pittoresques pignons à redents

été remanié au fil du temps, notamment au XVII^e siècle et est depuis plusieurs générations le siège d'une exploitation rurale. Gagner à présent l'église du village.

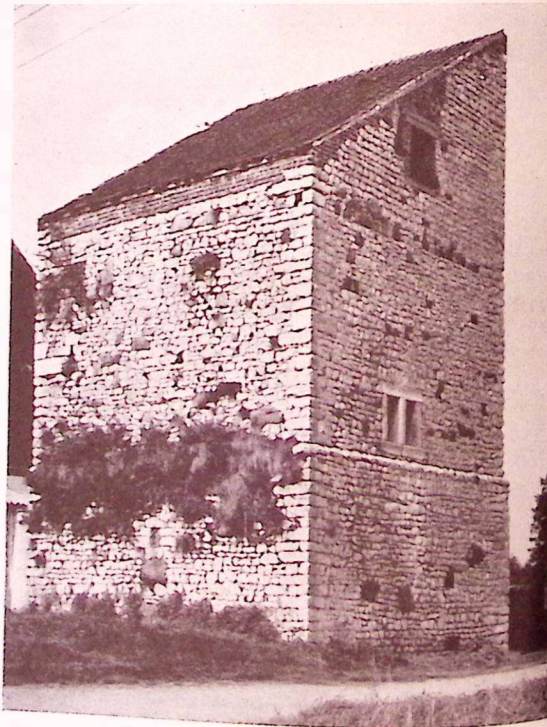
Eglise Saint-Etienne

Vaste sanctuaire, édifié en briques, dans les années 1775-1777, l'église de Corroy-le-Grand présente en façade une tour carrée, à flèche octogone, donnant sur trois nefs rythmées par des colonnes d'inspiration toscane qu'achève un chevet très large. A l'intérieur, on détaillera l'imposant maître-autel dont les colonnes cannelées à chapiteaux corinthiens servent d'encadrement à un tableau d'Antoine vanden Heuvel (1640) évoquant l'Adoration des Mages et que couronne un groupe figurant l'Assomption. Ce meuble opulent, qui proviendrait de l'église des Pauvres Claires à Bruxelles, est flanqué de deux statues représentant Saint Gilles et Sainte Claire. Le jubé des orgues, en bois peint, est un meuble d'inspiration rubénienne, qui lui aussi aurait initialement été monté pour l'église des Pauvres Claires à Bruxelles. Le XVIII^e siècle est représenté par d'adroites menuiseries (confessionnaux, chaire de vérité aux vives rocailles), Fonts baptismaux en gothique tardif. Culte à Saint Brice, dont on vénère une statue folklorique, et à Saint Agapit, invoqué tout spécialement contre les convulsions et les maux de ventre. Avant de descendre sur Chaumont-Gistoux, les touristes peuvent moyennant un petit crochet (5 km aller et retour) visiter la localité voisine de Corbais. Après avoir dépassé le château d'eau (altitude: 145 mètres), on distingue nettement, à gauche, dominant la campagne, le *Moulin du Triège** érigé sur le territoire de la commune de Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin, à 148 mètres d'altitude. Classé comme monument, ce moulin, construit en briques, en 1834, et restauré en 1963, figure parmi les plus typiques du pays avec son toit original en forme de casque sarrasin.

Corbais

Planté dans un site éminemment agreste ce paisible village (608 hectares), qui compte à peine un habitant par hectare, possède quelques monuments dignes de retenir l'attention de l'excursionniste.

Corbais: La Tour Griffon



rythmant la maison d'habitation et par le robuste et imposant porche-tour donnant accès aux dépendances. Cet ancien castel (propriété privée), restauré en 1958, servit de résidence à Charles-Albert Legros, qui fit d'abord son service dans l'armée autrichienne, participa ensuite dans les rangs des insurgés à la révolution brabançonne et s'illustra par après à la bataille de Jemappes (1792) au sein des troupes républicaines avant d'être capturé par les Autrichiens, en août 1793, pour être fusillé sans désespérer. Une autre personnalité occupa le château: il s'agit du général Edouard de Merx (1788-1855) qui se distingua à la mémorable bataille de Waterloo à la tête d'un régiment hollando-belge.

Vallée du Train

Retour à l'église de Corroy-le-Grand; 50 mètres en contrebas de l'église (direction Vieux Sart), prendre à droite (plaque: Chaumont-Gistoux) la belle artère récemment modernisée joignant Corroy-le-Grand à Chaumont-Gistoux par le hameau de Ocquièrre et la vallée du Train. La randonnée de Corroy à Gistoux a longtemps figuré parmi les promenades classiques des week-ends ensoleillés. Nos parents aimaient déambuler le long de ce chemin vicinal qui zigzagait au gré des fantaisies du cours d'eau. Le récent élargissement de la voie publique et les coupes qui ont dû être opérées dans la futaie ont sans doute quelque peu terni l'aspect du site, mais, en revanche, cette opération présente l'avantage de mettre ce romantique coin de terre brabançon directement à la portée des automobilistes, qui autrefois hésitaient à s'aventurer sur une route qu'ils savaient étroite, tortueuse et cahoteuse. Le lyrisme des lieux n'est sans doute plus le même... mais l'endroit reste charmant. Signalons que sur le versant droit du Train existent des cressonnrières alimentées par l'eau provenant de fontaines voisines. Au passage, jeter un coup d'œil, à droite de la chaussée, sur l'*ancien moulin à eau du Bloquia ou du Bloquiau*, déjà mentionné au XV^e siècle et qui broya le grain jusqu'en 1825 pour être converti par la suite en moulin à papier. Seul le carton y est encore traité de nos jours et les séchoirs, qu'on peut toujours voir dans la prairie contiguë à la petite usine, jettent dans le paysage une note délicieusement archaïque. En longeant toujours le cours d'eau, on atteint, 1 km plus loin, la sémillante agglomération de Gistoux.

que, mariant le moellon à la brique. Ce sanctuaire, élevé en 1841, est divisé en trois nefs séparées par des colonnes rondes. Non loin du sanctuaire, en contrebas de la R.43 (Wavre-Perwez), l'*ancien moulin Bonus*, édifié en bordure du Train en 1848 et converti de nos jours en hôtel à l'enseigne « Auberge du Vieux Moulin ». Un peu en aval de l'ancien moulin Bonus, près du confluent du Train et du Ry du Pré Delcourt, le *château de Gistoux*, propriété privée, opulente maison de campagne, de style néo-classique avec tour d'angle en façade et parc agrémenté d'un plan d'eau très décoratif. En remontant, pendant 250 mètres environ, le Ry du Pré Delcourt, on arrive à hauteur de l'*ancien moulin Debieenne*, construit en 1836 et entièrement restauré, il y a quelques années; converti de nos jours en maison de plaisance (on ne visite pas). Joindre à présent Chaumont soit en remontant au-delà de l'ancien moulin Debieenne, le cours du Ry du Pré Delcourt, soit en empruntant la R.43 (direction Perwez) pendant 2 km; tourner ensuite à gauche à hauteur de la plaque directionnelle: Chaumont.

Eglise Saint-Bavon* à Chaumont

D'origine fort ancienne (son existence est déjà mentionnée dans des documents datant du XII^e siècle), l'église de Chaumont a été sérieusement remaniée et en grande partie défigurée lors de la dernière campagne de reconstruction entreprise en 1913. A cette époque, le vaisseau central et les collatéraux furent rebâties, sans souci de mesure, d'après un projet de l'architecte Cochaux-Ségard. Par bonheur, le chœur et le clocher furent protégés et forment une excellente illustration du style romano-ogival, tel qu'il se développa, en Brabant wallon, au début du XIII^e siècle. De plan rectangulaire, le chœur, aux voûtes d'ogives, présente deux travées: la première supportant le clocher carré, la seconde étant percée de baies ogivales. Chaque face du clocher est percée d'une oûie en plein cintre. Remarquons aussi l'utilisation heureuse de la pierre locale et du grès ferrugineux comme parement pour le chœur. La sacristie, adossée à la tour, date, quant à elle, du XVIII^e siècle. Une pièce est à détacher du mobilier ornant l'église: il s'agit d'un admirable *Christ** traité dans la tradition gothique et placé au-dessus de l'autel majeur. On notera aussi un confessionnal Louis XV, d'une technique très adroite, et un tableau fort terni où figure sainte Cécile.

Chaumont-Gistoux

Centre très court de villégiature, de détente et de repos, aménagé dans un site majestueux de coteaux, aux flancs escarpés, au pied desquels coulent le Train et son affluent, le Ry du Pré Delcourt. L'air particulièrement tonique et l'atmosphère salubre, dont bénéficie Chaumont-Gistoux, ont grandement contribué à l'essor touristique de la localité et à sa vocation actuelle de station de villégiature et de repos. Cressonnrières. Du point de vue industriel, signalons que deux sablières sont encore exploitées aux confins de l'agglomération de Chaumont. D'autre part, un magnifique réseau de promenades pédestres sillonne Chaumont-Gistoux et ses environs. De ce faisceau, tirons hors pair la balade de Gistoux à Chaumont par la rive droite du Ry du Pré Delcourt, offrant des perspectives inattendues sur les sapinières, les anciennes sablonnières, la plage désaffectée (aujourd'hui domaine privé) de Ronvau, les champs de bruyère et les collines cernant Chaumont avec, à l'avant-plan, le promontoire de Champtaine, siège, suivant la tradition, d'un ancien oppidum. Dans le bois de Chaumont (autre but d'une agréable excursion), on a découvert plusieurs tumulus, qui confirment que les lieux étaient déjà habités dans les temps les plus reculés. Aux joies esthétiques que dispense une nature prodigue en contrastes, Chaumont-Gistoux ajoute les plaisirs non négligeables de la table. Une dizaine d'hôtels, auberges et rôtisseries ont contribué à faire de l'endroit l'un des temples de la gastronomie brabançonne en même temps que l'un des rendez-vous classiques des gourmets. *Spécialités régionales*: truites de rivière; fines pâtisseries. *Sport et détente*: Equitation au « Manège de la Queue de Veau » à Chaumont, en bordure de la route Wavre-Perwez (location de poneys). *Golf miniature*: dans les jardins de l'hôtel des Acacias à Gistoux (route de Wavre à Perwez). *Syndical d'Initiative*: Maison communale.

Monuments de Chaumont-Gistoux

Hormis l'église Saint-Bavon à Chaumont (voir plus loin), le patrimoine architectural de la localité est relativement modeste. On verra cependant à Gistoux, l'*église Saint-Jean-Baptiste*, sobre construction néo-classi-

Chaumont-Gistoux: Un coin idyllique parmi tant d'autres





Greze-Doiceau: Château de Piétrebais-en-Grez

ment à l'emplacement du château actuel. L'un de ses petits-fils, Werner III se couvrit de gloire aux côtés de son cousin, l'illustre Godefroid de Bouillon, au cours de cette véritable épopée que fut la première Croisade. Quelque deux siècles plus tard, un autre chevalier de Grez, Rase de Piétrebais en Grez, eut l'insigne honneur de porter l'étendard du duc de Brabant, Jean Ier, lors de la mémorable bataille de Worringen (5 juin 1288). De 1628 à la fin du XVIII^e siècle, le domaine fut administré par les van den Berghes de Limminghe, dont l'un des membres, Charles van den Berghes de Limminghe, qui fut à plusieurs reprises bourgmestre de Bruxelles, défendit âprement nos libertés communales, notamment, au cours des remous qui conduisirent à l'échafaud, le 17 septembre 1719, François Anneessens, l'infortuné et héroïque doyen du Métier des Quatre Couronnés. Occupé tour à tour, au cours du XIX^e siècle, par Charles de Looz-Corswarem, le chevalier Huytens de Beaufort et le notaire Edouard Beauthier, le château abrita ensuite pendant quelque temps une pension de famille qui ferma ses portes voici une dizaine d'années. De nos jours, propriété privée (pas de visites, sauf autorisation préalable du propriétaire).

Restauré, embelli, agrandi, mais aussi modifié au fil du temps, le château actuel ne donne plus aujourd'hui qu'une image imparfaite de ce que fut la forteresse primitive avec ses tours d'angle, son puissant donjon et ses larges et profonds fossés qui en rendaient l'accès très malaisé. Au XVII^e siècle, le château avait encore gardé cet aspect de place forte, réserve faite pour divers apports dus à la Renaissance (on en trouve une excellente reproduction dans l'ouvrage de Le Roy («Le Théâtre profane du duché de Brabant»). De nos jours, bien que l'aile méridionale ait été supprimée (XIX^e siècle) entraînant la disparition de deux tours d'angle et que l'aile orientale ait été amputée de la partie des constructions qui prolongaient le donjon, le castel a gardé noble et fière allure avec son donjon trapu et barlong, percé de meurtrières, sa tour ronde servant de pigeonnier, ses fragments de courtines, ses doutes et sa majestueuse porte d'entrée sommée d'un fronton à ailerons et frappée aux armoiries des van den Berghes de Limminghe.

Le donjon, édifié en pierre blanche, est la partie la plus ancienne des constructions. Il pourrait remonter au XIII^e siècle. Haut de 14 mètres avec des murs d'une épaisseur moyenne de 1,45 m., il a été coiffé vers la fin du XVI^e siècle d'un toit à quatre pans.

La seule tour d'angle qui subsiste a été construite en briques et consti-

Le mobilier comporte d'intéressantes ébénisteries avec maître-autel du XVII^e siècle, flanqué à chaque extrémité d'un ange adorateur, lambris, confessionnaux et jubé des orgues du XVIII^e siècle; quant au buffet des orgues, il constitue une excellente menuiserie réunissant tous les caractères des productions du XVII^e siècle.

Par Hèze, revenir à la route Gistoux-Grez-Doiceau qu'on reprend à droite pour joindre Grez (Centre).

Greze-Doiceau

Attrayante commune très étirée (2.099 hectares; 3.000 habitants) et lieu de villégiature (hôtels et restaurants) au relief accidenté (les dénivellations atteignent par endroits 90 mètres). Autour des centres de Grez et de Doiceau gravitent plusieurs hameaux, dont ceux de Morsaint et de Hèze rencontrés plus haut et celui de Gastuche (siège d'importantes papeteries), qui lui est pratiquement soudé à la ville de Wavre. La Dyle coule dans la partie occidentale de la localité, tandis que ses affluents, le Train et le Pisselet arrosent respectivement Grez et Doiceau. La sur-face boisée, qui couvre quelque 300 hectares, se compose principalement de feuillus complétés par quelques variétés de résineux. Ressources agricoles en régression au profit des lotissements à caractère résidentiel. Beau domaine de Laurensart (propriété privée) sur le versant occidental de la Dyle, avec antique *manoir**, d'origine féodale, entouré de douves et caractérisé par ses tours crénelées engagées dans la construction. Sport et détente: Equitation à Morsaint (voir plus haut). Pêche (Le Train). Golf Club du Bercuit à Doiceau (18 trous). Piscine chauffée au Golf Club du Bercuit à Doiceau.

Château de Piétrebais-en-Grez*

Premier monument de Grez à s'imposer sur notre parcours, le château de Piétrebais-en-Grez est généralement considéré comme le monument civil le plus important de toute la vallée du Train, tant en raison de son ancienneté que de la valeur architecturale des constructions qui le composent.

Relique de la période féodale, il fut le siège des seigneurs de Grez, dont la lignée remonte à la fin du X^e siècle, époque où il est déjà fait mention d'un Werner, comte de Grez, dont la demeure s'élevait probable-

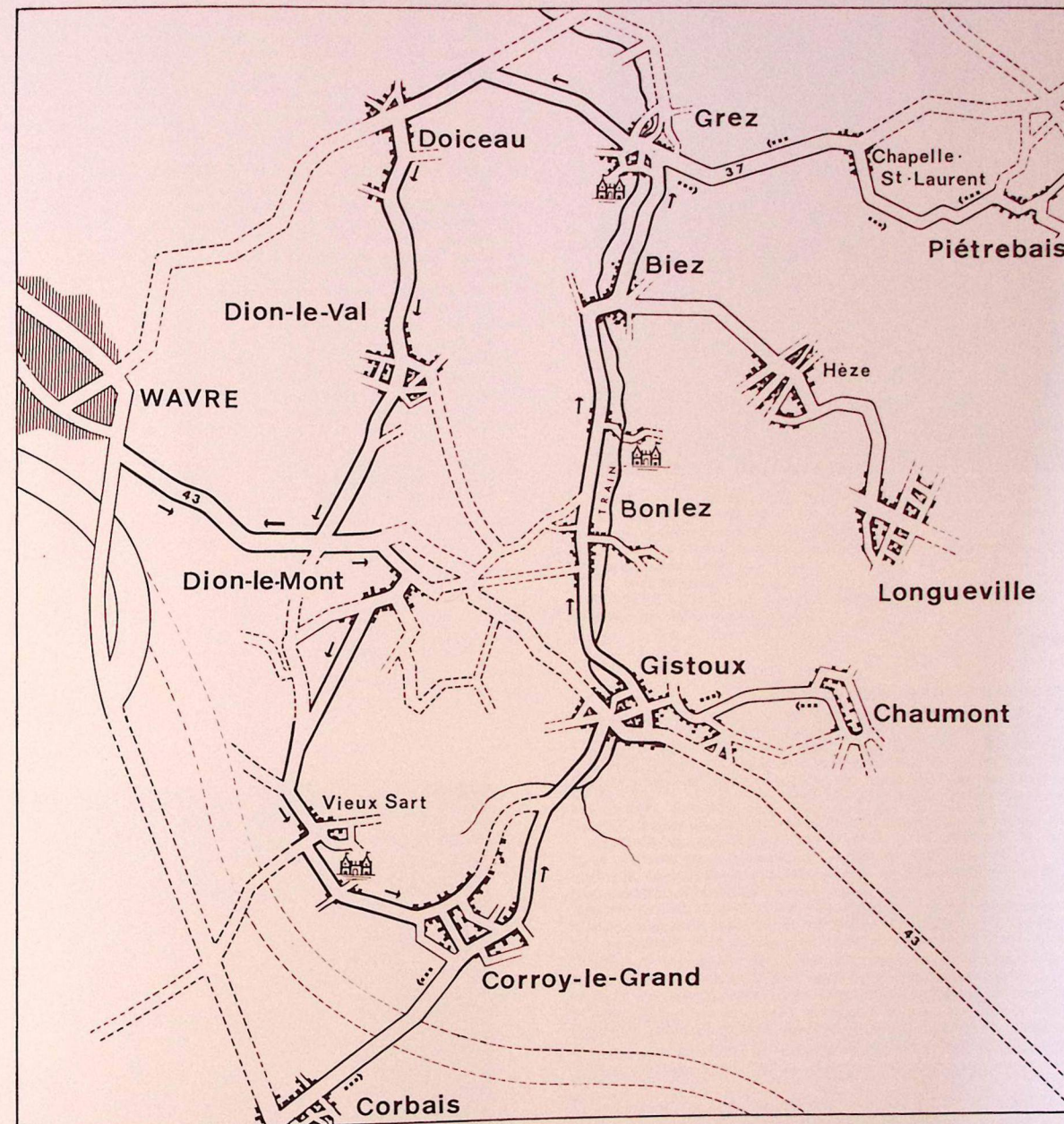
tue un spécimen extrêmement rare de colombier d'origine médiévale, équipé encore de ses quelque 500 boullins ou nichoirs superposés horizontalement sur toute la hauteur de la construction. Passer devant le château et longer le ruisseau du Piétrebais jusqu'à son confluent tout proche avec le Train que l'on suit, à droite, pour gagner l'église de Grez.

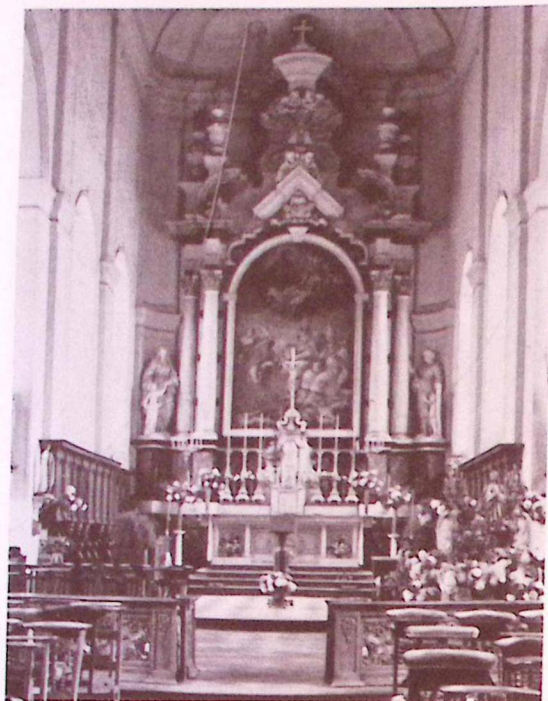
Eglise Saint-Georges*

D'origine romane, l'église paroissiale de Grez, placée sous la protection de saint Georges, fut reconstruite, en briques, vers 1780 (le plafond du chœur porte la date: AN 1782 NO), à l'exception toutefois de la tour en pierres blanches, qui remonterait au temple primitif. Cet édifice assez vaste, divisé en trois nefs, abrite un *mobilier** de choix. On détaillera le maître-autel (XVII^e siècle) au décor plantureux, avec au centre un tableau d'un goût rubénien, œuvre de Jacques de Formen-tray (1661); puis, les stalles de 1600 environ et les lambris, début du XVII^e siècle, garnissant les bas-côtés, travail sans bavure; ensuite, la *chaire de vérité** (1648), meuble d'une valeur exceptionnelle affectant la forme d'un calice avec relief représentant saint Georges terrassant le dragon. La sculpture est également bien représentée avec un *Christ** (XIII^e siècle) de toute beauté, personnage central d'un Calvaire dont la Vierge et saint Jean sont des productions plus tardives (XVI^e siècle), ensuite un groupe exquis (fin du XV^e siècle) où figurent sainte Anne, la Vierge et l'Enfant, et enfin un groupe folklorique figurant saint Georges terrassant le dragon, ensemble inspiré des images gothiques. Culte à saint Marcoul, vénéré en ce sanctuaire depuis plus de trois siècles.

Vallon du Piétrebais*

Avant de rejoindre Wavre par Doiceau et Dion-le-Val, on peut, au départ de Grez, remonter le délicieux vallon du Piétrebais jusqu'au village du même nom (9 km aller et retour). A cet effet, après la visite de l'église de Grez, s'engager, à droite, dans la R. 37 (direction Jodoigne) qu'on suit pendant 2,5 km. Remarquer, au passage, à droite et en contrebas le minuscule hameau de *Cocrou* (commune de Biez) qui semble vivre replié sur lui-même. A droite encore, beau panorama sur Biez, son église et ses maisons étagées. A la bifurcation de la route où se dresse une petite chapelle élevée en l'honneur de saint Joseph.





Greux-Doiceau: Chœur de l'église dédiée à saint Georges

Dion-le-Val

Paisible village (310 hectares) baigné par le Pisselet.

Le site *, formé par l'église et son cimetière, la cure et son parc, et la vieille ferme attenante, est resté imprégné de ce charme délicat et de cette beauté tranquille qu'avaient jadis nos villages brabançons. Il est cependant regrettable que les arbres de la place, qui complétaient si merveilleusement le décor, aient été abattus enlevant du même coup au site une partie de sa grâce et de sa fraîcheur.

L'église, dédiée à saint Martin, est un édifice tout simple, à trois nefs, construit en 1837-1839. On y conserve une ravissante Vierge à l'Enfant (fin du XV^e, début du XVI^e siècle) qui fut malheureusement mutilée au début de ce siècle pour être habillée de broderies et velours par ailleurs somptueux et précieux; puis deux groupes d'inspiration folklorique représentant la charité de saint Martin, l'un datant de la fin du XVI^e siècle et ornant l'autel du saint, l'autre du XVII^e siècle, placé dans le fond du sanctuaire. On notera encore une statue folklorique de saint Roch.

Dans le cimetière, adossées au mur de l'église, subsistent plusieurs pierres tombales remarquables par les sculptures et les motifs qui les ornent et notamment celle de Marie de Dion († 1556) dans un décor de temple classique et celle de Philippe de Dion et de son épouse, Blanche de Lalain où les défunts sont représentés dans la pose des gisants.

On remarquera encore contre le mur extérieur du chevet un beau tabernacle en pierre, aux armes des seigneurs de Dion (œuvre de 1500 environ).

La cure, datant de 1773, forme, avec son pigeonnier et la grosse ferme qui la prolonge, un ensemble du plus séduisant effet.

En retrait de la place, se dresse dans son écrin de verdure, le château de Dion (propriété privée), spacieuse maison de plaisance (XIX^e siècle) qui remplace un manoir plus ancien (1542) considéré comme l'un des plus beaux du pays et qui fut la résidence des seigneurs de Dion, dont un des descendants, le marquis de Dion, fut l'un des pères de l'automobile et créa la fameuse Dion-Bouton.

Un bon kilomètre plus loin, la chaussée débouche sur la R. 43 dans laquelle on s'engage à droite (plaque: Wavre 4 km) pour rejoindre notre point de départ.

s'engager à droite. (plaque: Piétrebaix 3 km) dans la chaussée qui rejoint le ruisseau du Piétrebaix, tout en longeant l'attrayant bois de Beausart (propriété privée) où croissent de multiples essences arborescentes.

Il y a 60 ans déjà, Arthur Cosyn, l'un des pionniers de notre tourisme contemporain, s'exprimait en ces termes en parlant du Piétrebaix: « Son vallon aux collines escarpées est charmant. C'est un coin inconnu de notre superbe petite Belgique et qui mérite qu'on aille y passer un jour... A Piétrebaix, à Chapelle-Saint-Laurent, à Cocroux, partout la vallée est jolie ». Le site a gardé de nos jours une grande partie de cette fraîcheur qui sut séduire ce chantre du Brabant que fut Arthur Cosyn.

A notre droite, le moulin à eau de la Chapelle (situé sur Biez), ainsi dénommé en raison de la proximité du hameau de Chapelle-Saint-Laurent. Ce moulin, qui a appartenu ainsi que le bois voisin de Beausart, à l'abbaye d'Aulne, remonterait à la fin du XII^e siècle et serait de la sorte l'un des plus anciens du Brabant. Toujours en service de nos jours, il broie les aliments pour bétail avec le seul appoint de sa roue hydraulique.

En amont du moulin, le large bief jette une note extrêmement plaisante dans le paysage. On traverse ensuite la petite agglomération de Chapelle-Saint-Laurent (Piétrebaix) charmante dans son cadre de collines boisées. Plus haut, on peut encore découvrir sur les versants du ruisseau quelques affleurements rocheux, composés de quartz. Pour suivre éventuellement jusqu'à l'église de Piétrebaix consacrée à saint Denis où l'on trouvera deux belles sculptures, un Christ en croix imprégné d'un poignant dolorisme et une aimable statue de sainte Anne, deux productions des années 1500.

Retour à Grez (centre) qu'on traverse en direction de Wavre. Un bon kilomètre plus loin, la route (R. 37) s'infléchit vers la gauche (plaque: Wavre 6 km). Continuer encore pendant un kilomètre le long de cette route avant de s'engager à gauche (plaque: Doiceau, Dion-le-Val) dans la petite chaussée remontant l'attrayant vallon du Pisselet. Par Doiceau, dont l'église, dédiée à saint Pierre, date de 1786, gagner l'agreste village de Dion-le-Val. A gauche, beau point de vue sur le bois du Bercuit et ses massifs de chênes et le nouveau parc résidentiel du Bercuit et les installations du Golf Club du Bercuit (18 trous) clubhouse, piscine chauffée en plein air - bar - restaurant) ouvertes depuis le printemps 1970 (superficie du golf: 37,5 ha).

Dion-le-Val: La place de l'église, site classé... mais mal protégé



Les manifestations culturelles et populaires

JUIN 1970

- 15 BRUXELLES: En la Salle des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean: Exposition consacrée aux Métiers d'Art du Brabant (jusqu'au 20 juin inclusivement). La salle est ouverte du lundi au vendredi, de 10 à 12 h et de 13 à 18 h; le samedi 20 juin (jour de clôture), la salle sera ouverte dans l'après-midi, de 14 à 18 heures.
- TUBIZE: Au Musée de la Porte: Exposition retraçant l'histoire du Conseil de la Toison d'Or (documents, meubles, tapisseries, objets divers). Clôture: le 28 juin. Rappelons que le Musée de la Porte est ouvert tous les jours aux heures ci-après: les lundis et jeudis, de 18 h. 30 à 20 h; les mardis, mercredis et vendredis, de 14 à 18 h; les samedis, dimanches et jours fériés, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.
- 20 GAASBEEK: Au Château de Gaasbeek: Rétrospective Jos. Aerts (Dilbeek). L'exposition reste ouverte jusqu'au 5 juillet.
- 21 BOIS-SEIGNEUR-ISAAC: Visites guidées du Château de Bois-Seigneur-Isaac, de 13 h 30 à 19 h. Dans le parc du château, à 16 heures, concert par l'Orchestre Symphonique de Nivelles, placé sous la direction de Louis Genly.
- 27 BEAUVECHAIN: Exposition statique et répétition du grand show aérien international.
- WAVRE: Procession de Noville-sur-Méhaigne avec cortège folklorique jusqu'à l'église Notre-Dame de Basse-Wavre. A 20 heures: A Basse-Wavre, grande concentration de cavaliers portant chacun une torche à la main.
- OHAIN: Au hameau de Ransbèche, à 20 h: Les Feux de la Saint-Jean.
- 28 BEAUVECHAIN: Grand meeting aérien international (à partir de 13 heures).
- BOIS-SEIGNEUR-ISAAC: Visites guidées du Château de Bois-Seigneur-Isaac (de 13 h 30 à 19 heures).
- WAVRE: Dans la matinée: Grand Tour de Notre-Dame de Basse-Wavre, procession historique et pénitentielle avec la participation de nombreux pèlerins escortant la chaise miraculeuse de Basse-Wavre. Au retour en ville (vers 11 heures) un pèlerin portant un énorme pain de froment (le Wastia) se joint au cortège. A la dislocation, à Basse-Wavre, le « Wastia » est découpé en tranches et distribué aux participants.

JUILLET 1970

- 4 RIXENSART: Visites du Château de Merode et de ses jardins (de 14 à 18 h). Les visites du château sont autorisées tous les samedis, dimanches et jours fériés, dans l'après-midi, jusqu'à la Toussaint.
- TUBIZE: Au Musée de la Porte, exposition des œuvres du peintre suisse Luc Lathion (jusqu'au 2 août). Pour les heures de visites, voir plus haut sous la rubrique: juin 1970.
- 11 GAASBEEK: Au Château de Gaasbeek, grande exposition placée sous le thème « Construction et Iconographie du Château de Gaasbeek ». Tous les jours, sauf le vendredi, jusqu'au 23 août.
- 18 BRUXELLES: Ouverture officielle de la Kermesse de Bruxelles (Foire du Midi). Divers spectacles populaires, représentations théâtrales, concerts et compétitions sportives sont prévus dans le cadre de la kermesse (jusqu'au 16 août).
- 22 BRUXELLES: Visites du Palais Royal de Bruxelles. Tous les jours de 9 h 30 à 16 heures, sauf les lundis (jusqu'au 13 septembre).

AOÛT 1970

- 1 BRUXELLES: Visites du Palais Royal de Bruxelles. Tous les jours de 9 h 30 à 16 heures, sauf les lundis. Entrée libre (jour de clôture: le 13 septembre).
- 8 TUBIZE: Au Musée de la Porte: Exposition folklorique des villes sœurs de Tubize: Mirande et Korntal (jusqu'au 30 août).

- 9 BRUXELLES: Plantation annuelle du Meiboom. Cortège folklorique. Réjouissances populaires.
- 15 BRUXELLES: Au Théâtre Royal de la Monnaie, à 19 h 30: « La Khovanchchina » de Moussorgsky par les solistes, chœur et orchestre de l'Opéra National de Sofia.
- HOEILAART: Pèlerinage annuel à la Chapelle Notre-Dame de Bonne Odeur. Messe dans la matinée.
- 18 LOUVAIN: A la Collégiale Saint-Pierre, à 20 h 30: L'Orchestre de Chambre de Prague interprète des œuvres de A. Purcell, J.-S. Bach, W.-A. Mozart et Jaroch.
- 19 BRUXELLES: Au Centre International Rogier: Salon International des Jeunes (jusqu'au 26 août).
- 21 BRUXELLES: Au Conservatoire, à 20 h 30: L'Orchestre de Chambre de Prague interprète des œuvres de Lully, F. Schubert et J. Haydn.
- 22 BRUXELLES: Au Théâtre Royal de la Monnaie, à 20 h 30: « Le Songe d'une Nuit d'Été » de B. Britten par l'English Opera Group et l'English Chamber Orchestra, placés sous la direction de Meredith Davies.
- 24 LOUVAIN: Au Théâtre Municipal, à 20 h 30: Le Ballet de Prague.
- 27 BRUXELLES: A l'Hôtel de Ville, à 20 h 30: Quatuors à cordes op. 74, 95 et 131 de L. van Beethoven par le Juilliard String Quartet.
- 29 LOUVAIN: A la Rotonde de l'Université, à 20 h 30: Quatuors op. 130 et 135 de L. van Beethoven par le Juilliard String Quartet.
- OVERIJSE: Ouverture officielle des festivités organisées à l'occasion des vendanges — Foire commerciale — Exposition de raisins et primeurs — spectacles artistiques — réjouissances populaires.
- 30 OVERIJSE: Grand cortège folklorique à la gloire du raisin et du vin belges avec la participation de divers chars et groupes costumés belges et étrangers. Départ à 15 heures.
- 31 BRUXELLES: A l'Hôtel de Ville, à 20 h 30: Concert polyphonique par les chœurs Audite Nova.
- JETTE: Marché annuel.
- OVERIJSE: A la Halle au Vin à 20 h: grand gala avec la participation de Salvatore Adamo et de Samantha.

SEPTEMBRE 1970

- 1 BRUXELLES: Dans les Palais du Centenaire (Heyssel): Salon professionnel et international Europac (cristaux, porcelaines, céramiques, orfèvrerie, cadeaux et objets d'ameublement). Le salon restera ouvert jusqu'au 7 septembre inclus.
- OVERIJSE: 19^e Bacchanales avec, en vedette, Rocco Granata.
- 3 BRUXELLES: Au Palais des Beaux-Arts: La Philharmonie tchèque Joseph Chuchro exécute des œuvres de P. Borkovec, A. Dvorak et L. van Beethoven (à 20 h 30).
- OVERIJSE: 19^e Bacchanales avec, en vedette, Will Tura.
- 4 LOUVAIN: Concert polyphonique en l'église Saint-Quentin (à 20 h 30).
- OVERIJSE: Election de la reine du vin mousseux dans le cadre des fêtes du vin et du raisin, avec, en vedette, Digno Garcias y sus Caros.
- TUBIZE: Exposition des œuvres du peintre Rik Versonnen (jusqu'au 28 septembre).
- 5 BRUXELLES: Au Palais des Beaux-Arts, à 20 h 30: La Symphonie no 2 « Résurrection » de G. Mahler, par l'Orchestre Symphonique de la B.R.T. (direction: Daniel Sternefeld) et les chœurs de la R.T.B. et de la B.R.T.
- OVERIJSE: Fêtes du raisin et du vin avec la participation de Kalinka.
- 6 OVERIJSE: Clôture des festivités organisées à l'occasion des vendanges.
- SINT-PIETERS-LEEUEW: Hommage annuel au monument des disparus, organisé par les associations d'anciens combattants avec la participation de l'Administration communale.
- 7 BERCHEM-SAINTE-AGATHE: Marché annuel.
- 12 VILLERS-LA-VILLE: Dans la cave romane de l'Hôtel des Ruines, à 17 heures: le Quatuor Talich (Jan Talich et Jan Kvapil, violon; Jiri Najnar, alto; Evzen Rattay, violoncelle) dans le cadre du Festival du Brabant Wallon. Pour tous renseignements: I.B.W., rue de la Religion 10, 2260 Nivelles; tél.: 067/243.20.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Horaire des visites de l'Hôtel de Ville de Bruxelles

Les heures de visites des salons et de la tour de l'hôtel de ville de Bruxelles sont fixées comme suit:

En semaine (du lundi au vendredi): de 9 à 17 heures pour la période allant du 1^{er} avril au 30 septembre (dernière visite à 16 h 30) — de 9 à 16 heures pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 mars (dernière visite à 15 h 30).

Les samedis, dimanches et jours fériés: dans la matinée seulement, de 10 à 12 heures (dernière visite à 11 h 30).

Jours de fermeture: les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre.

Pour la tour comme pour l'hôtel de ville, un droit d'entrée de 5 F par personne sera perçu. Une réduction de 50 % sera toutefois accordée aux groupes de plus de 12 personnes. Les demandes de visite doivent être dans toute la mesure du possible introduites 8 jours d'avance.

Les visiteurs sont priés de se présenter au rez-de-chaussée, dans le hall du Secrétariat.

Le Palais Royal de Bruxelles sera ouvert cet été

Le Palais Royal de Bruxelles sera, en 1970, à nouveau accessible au public du 22 juillet au 13 septembre inclus. Les heures d'ouverture sont fixées comme suit: de 9 h 30 à 16 heures, tous les jours sauf le lundi (fermeture hebdomadaire). L'entrée entièrement gratuite s'effectuera par la Place des Palais. Rappelons qu'en 1969, le Palais Royal de Bruxelles a accueilli durant sa période d'ouverture (6 semaines) 317.821 visiteurs.

Le Palais des Plantes du Jardin botanique à Meise a rouvert ses portes



Le Palais des Plantes du Service des Collections vivantes à MEISE (Domaine de Bouchout, steenweg op Brussel), vaste complexe de serres abritant des plantes tropicales et subtropicales groupées géographiquement, est à nouveau ouvert au public les dimanches et jours fériés jusqu'au dernier dimanche d'octobre, de 14 à 18 heures.

En semaine, les visites se font uniquement les quatre premiers jours à 14 h, 15 h et 16 heures (réunion dans la cour du Château). Droit d'entrée: 10 F par personne, sauf: groupes scolaires: 5 F par personne; enfants accompagnés de leurs parents: de 12 à 15 ans: 5 F; enfants de moins de 12 ans: entrée gratuite.

Renseignements: Service des Collections vivantes du Jardin Botanique National de Belgique: Domaine de Bouchout, Meise, tél. 02/59.39.05.

Napoléon, Wellington, Waterloo... Mélanges historiques

Sous ce titre la Société d'Etudes historiques et folkloriques de Waterloo, Braine-l'Alleud et Environs vient de publier un volume de 250 pages que se partagent deux douzaines d'articles, d'études, de mémoires inédits, liés à l'Epoque Impériale, aux événements de 1815, à l'histoire de Waterloo et de sa région.

Ont collaboré à la rédaction de cet ouvrage, bien illustré et de belle présentation, une vingtaine d'historiens, chercheurs et écrivains; dont les Français Henry Lachouque et Jean Duhamel; les Britanniques A. de M. Bealand, Ernest Weal et le Marquis d'Aberdeen; le Soviétique Edouard Natanson; les Belges François T'Sas, Jacques Logie, Robert Goffin, Pierre d'Harville etc.

Parmi les titres figurant au sommaire, citons:

Opération Maddalena ou la première campagne de Bonaparte, Episode mal connu d'une petite guerre « pour rire »;

Un combattant de Waterloo, Texte inédit (extraits du journal d'un pittoresque soldat de Wellington);

Une relation peu connue de la bataille de Waterloo, celle du Général de Constant-Rebecque, Cousin de Benjamin Constant l'écrivain, le Général fut le « cerveau » de la Campagne de Belgique de 1815;

Le journal intime d'un habitant de Waterloo: Pierre-Joseph Tellier (2ème partie), un texte inédit;

Le musée-panorama de la bataille de Borodino, à Moscou;

Les rapports du Juge de Paix de Wavre sur les événements des 15 au 18 juin 1815, un texte inédit.

L'ouvrage peut être obtenu: En Belgique: par versement de 106 frs (frais d'envoi compris) au C.C..P 413.14 de la « Société d'études historiques et folkloriques », Waterloo.

Conditions spéciales pour les membres de la société: 56 frs (frais d'envoi compris).

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

A l'étranger: par mandat international postal de 120 Frs B. (frais d'envoi compris) au nom de M. Georges Arickx, 62 rue du Fond-Thirion, 1410 Waterloo (Belgique).

Jusqu'au 30 septembre 1970, vous pouvez participer au rallye d'été de l'Entente Touristique Senne et Sennette

L'Entente Touristique Senne et Sennette vous propose son rallye d'été d'une conception entièrement nouvelle! Pas d'itinéraire jalonné, ni de contrôle horaire, ni d'épreuve sportive, ni de limitation dans le temps, ni même de dates imposées! ... Un rallye... « sans se presser »!

Tout en parcourant les « Petites Ardennes » du S.-O. du Brabant Wallon et des cités hennuyères limitrophes, en découvrant ses sites vallonnés et ses collines boisées, en traversant ses villages accueillants, en admirant ses monuments historiques, vous trouverez aisément réponse aux questions très simples posées sur les feuilles de route.

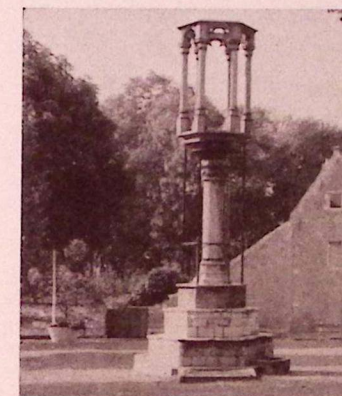
Entre 9 h 30 et 15 h., vous pourrez, quel que soit le jour, enlever votre première feuille de route au restaurant « Belle Vue », rue de Nivelles, à Ronquières. Après l'avoir complétée, vous devrez la poster le jour même à Nivelles, avant 18 heures, en employant l'enveloppe timbrée jointe à la dite feuille de route.

Les deux autres itinéraires, vous les effectuerez à votre meilleure convenance: le même jour, le lendemain, la semaine suivante ou plus tard... mais évidemment, avant le 30 septembre 1970.

Les endroits où vous devrez enlever vos deux autres feuilles de route et ceux où vous devrez les poster vous seront communiqués respectivement sur vos deuxième et troisième feuilles de route.

Le droit de participation à ce rallye — pour automobilistes, motocyclistes et vélomotoristes — ne s'élève qu'à 25 F par étape et par feuille de route ou à 60 F pour les 3 étapes et les 3 feuilles de route; ce montant de 60 F doit être acquitté en une seule fois au départ de la première étape.

La distribution des nombreux prix aura lieu le dimanche 18 octobre 1970, à 15 heures, à Clabecq (Salle des Fêtes du Square Larcier).



Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser soit au Secrétariat de l'Entente: Monsieur DANAU, Avenue Bel Air, 46 à 1440, Braine-le-Château; soit à Monsieur CHERON, Virginal, Tél.: 067-46.176; ou à Monsieur DENAYER, 16, rue du Perroquet, Tubize. Tél.: 02-55.67.39.

Concerts de carillon à Grimbergen

Cette année encore, l'église abbatiale de Grimbergen servira de cadre à une série de concerts de carillon (carillonneur: Père Feyen) qui seront donnés,

de 17 à 18 heures aux dates ci-après: les dimanches des mois de juin, juillet et août; les trois premiers jeudis des mois de juillet, août et septembre. En outre, d'autres concerts sont prévus aux dates suivantes: les 11 et 21 juillet, le 15 août (Assomption), le 5 septembre (marché annuel), le 11 novembre (Armistice), le 22 novembre (fête de sainte Cécile), le 8 décembre (fête de l'Immaculée Conception) et le 24 décembre au cours de la veillée de Noël.

Tous ces concerts sont placés sous les auspices de l'Administration communale de Grimbergen.

Des vieilles choses... chez les jeunes de La Hulpe

Il ne faut pas aller bien loin pour trouver la machine à remonter le temps: dans la maison des Jeunes de La Hulpe (2, place C. Lemonnier à côté des usines Intermills); il suffit de monter deux volées d'escalier et vous passerez du temps des juke-box et ping-pong à celui des pierres polies et des osselets ou encore à celui du canotier et du tir à l'arc, en passant par... mais cela, une visite au musée vous l'apprendra. Eh oui! C'est bien dans une maison de jeunes (d'aujourd'hui) que sont exposés des outils et documents ayant appartenu aux jeunes (d'hier). Le but de notre musée est de faire connaître à chacun la vie des La Hulpais, depuis l'homme qui se servait de la pierre polie jusqu'à celui qui se sert de la scie mécanique. En parcourant les vitrines de notre musée, vous suivrez avec nous l'évolution de la commune.

Le site de La Hulpe fut habité dès la préhistoire, comme le prouvent ces haches en silex poli, grattoirs, pointes de flèches, découverts sur le territoire de la commune. Mais, avant l'an 1200, c'est la Forêt de Soignes, aussi appelée forêt charbonnière qui domine le lieu; on n'y rencontrait que des caba-

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

nes de charbonniers, bûcherons. Vers l'an 1200, le duc de Brabant en ordonna le défrichement et un village naquit, que l'on baptisa « Le Helpe » (ancien nom de l'Argentine, rivière qui traverse le village). C'est en 1567 que l'on écrivit La Hulpe. Depuis l'an 1200, la localité n'a cessé de se développer, lentement, mais sûrement; l'artisanat, l'agriculture, l'industrie ont eu leurs parts respectives dans ce développement. Aujourd'hui, La Hulpe compte bon nombre de maisons résidentielles construites par les citadins, heureux de trouver un coin vert si près de Bruxelles.

Toute cette évolution a laissé de nombreux témoignages tels que divers outils préhistoriques, des outils plus récents, des outils agricoles ou des objets folkloriques, des cartes anciennes de la commune, etc.

D'autre part, dans le but de donner au musée un caractère actif et vivant, des collections privées sont exposées périodiquement, des vitrines sont consacrées aux activités et loisirs des La Hulpois d'aujourd'hui; des expositions, projections de diapositives, passages de rallyes touristiques sont envisagés; bref, toute une série d'activités qui ne manqueront pas d'intéresser jeunes, moins jeunes et jeunes d'esprit. Nous n'en dirons pas plus et nous vous attendons tous les dimanches de 15 à 19 heures.

G. Steenebruggen

La « Perle du Lac » à Genval vient de changer de numéro d'appel téléphonique

Nous avons inséré dans le no 2/1970 (page 53) de notre revue une annonce publicitaire qui avait été souscrite par « La Perle du Lac » (anciennement « Les Heures Claires ») à Genval à l'occasion de la réouverture de

cet établissement dirigé désormais par Mr et Mme F. Rouaux. La nouvelle direction nous signale que l'établissement vient de changer de numéro d'appel téléphonique. *Dorénavant, toute réservation, par téléphone, doit être faite au 02/53.33.13 et non plus au 02/53.67.45 comme précédemment.*

Un Salon International des Jeunes se tiendra à Bruxelles en août prochain

A l'image de ce qui a été réalisé avec succès, en 1968, à Göteborg et à Düsseldorf, Bruxelles se devait d'organiser également une manifestation à l'intention des jeunes.

Ce salon, dénommé International Youth Fair ou Salon International des Jeunes, sera à n'en pas douter l'événement de l'été 1970 pour les jeunes. Il se tiendra du 19 au 26 août prochain dans les salles Descartes, Newton, Einstein et Vinci du Centre International Rogier où il occupera une superficie totale de 12.000 m². Il sera ouvert tous les jours de 11 à 20 heures.

Ce sera dans une ambiance colorée, mouvementée et musicale que les exposants, venant des secteurs d'activités les plus divers, depuis les industries des biens de consommation, les maisons d'éditions, les banques, les agences de voyages jusqu'aux activités culturelles, spectacles, théâtres, etc... intéresseront les jeunes à leurs produits ou à leurs services.

D'autre part, une série d'animations telles que présentation d'orchestres, défilés de mode, concours de tous genres, seront présentées de la manière la plus agréable qui soit.

Les jeunes ont leur propre style et leurs propres problèmes, le Salon International des Jeunes « YOUTH FAIR », créé dans cet esprit, répondra certainement à leurs exigences et à leurs aspirations.

Le samedi 27 juin : Feux de la Saint-Jean à Ohain (Ransbèche)

Pour la quatrième fois consécutive sera organisée le samedi 27 juin 1970, à 20 heures, dans le site ravissant de Ohain (Ransbèche), la fête champêtre et folklorique de la Saint-Jean, qui se déroulera autour de l'immense brasier allumé pour la circonstance.

Les couleurs variées des costumes régionaux, les accents typiques des musiques pittoresques, les cavaliers illuminant la nuit de leurs torches seront fidèles au rendez-vous. En outre, d'autres attractions sont prévues pour cette année et, notamment, les tambours Watusi, les danses de guerre d'Afrique, etc.

Et comme auparavant, cette brillante évocation du passé s'achèvera, après la farandole endiablée, par un éblouissant feu d'artifice.

Le Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs publie deux bimestriels

Le Cercle a été fondé en septembre 1966 dans le but d'étudier et de faire connaître le passé de la région et de défendre son patrimoine archéologique et historique. A cette fin, il publie un bulletin bimestriel « *Uccleusia* », ainsi qu'un bulletin bimestriel d'informations. Il organise, environ une fois par mois, une activité générale (visite de monuments ou curiosités, promenades, conférences, expositions). Il détient une bibliothèque consacrée à l'histoire d'Uccle et de sa région et à son iconographie. Il a constitué un groupe de recherches archéologiques.

Cotisation annuelle: 100 F (50 F pour les étudiants, 200 F minimum pour les membres protecteurs).

Adresse: Rue Robert Scott 9, 1180 Bruxelles.

Visites du Château de Bois-Seigneur-Isaac

Classé en raison de sa valeur artistique et esthétique, par arrêté royal donné à Bruxelles le 6 novembre 1969, le château de Bois-Seigneur-Isaac forme une élégante demeure seigneuriale, de style Louis XIV, plantée au cœur d'un parc admirable.

Propriété du Baron Snoy et d'Oppuers, ce lumineux castel, dont les salons, galeries et appartements regorgent d'œuvres d'art, est normalement fermé au public.

Toutefois, depuis 1965, le châtelain autorise à titre tout à fait exceptionnel la visite du domaine certains dimanches du mois de juin.

Cette année encore les touristes et amateurs d'art auront l'occasion de détailler les splendides collections que recèle cette luxueuse construction à l'occasion des visites guidées qui seront organisées les dimanches 21 et 28 juin de 13 h 30 à 19 heures.



Un droit d'entrée de 40 F par adulte et de 20 F par enfant sera perçu et utilisé à des fins philanthropiques. Signalons encore à l'intention des mélomanes qu'un concert sera donné dans le parc du château le dimanche 21 juin prochain, à 16 heures, avec la participa-

tion de l'Orchestre Symphonique de Nivelles placé sous la direction de Louis Genty.

Aux mêmes dates (21 et 28 juin) sera organisée à l'abbaye voisine de Bois-Seigneur-Isaac une exposition des trésors d'art religieux de la région.



PENSEZ

MILLIONS...

PENSEZ

LOTÉRIE NATIONALE

La Loterie nationale VOUS offre LA CHANCE de devenir MILLIONNAIRE en faisant une bonne action

Les bénéfices nets de la Loterie nationale sont destinés à financer des programmes d'aide aux pays en voie de développement.

La Loterie nationale consacre une part importante de ses revenus à L'ENFANCE HANDICAPEE DE NOTRE PAYS.

Anonymat garanti.

Lots payés en espèces, sans aucune retenue.

CELUI QUI PERSÉVÈRE GAGNE !